Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964.

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Etranger $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredi.

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE ALBERT, SASK. MERCREDI 21 MAI 1919. — No. 11

On demande des instituteurs

Le rapport annuel de l'Association Interprovinciale, rapport lu à Regina et publié dans le *Patriote*, aussi bien que les discussions soulevées à la Convention des Commissaires d'école autour de la question du recrutement de notre personnel enseignant, ont montré que la solution réellement pratique et logique de cette question réside dans le recrutement sur place, c'est-à-dire dans la province.

Le recrutement dans Québec ou dans les autres provinces de l'Est est presque aléatoire. Il est rendu beaucoup plus difficile cette année par l'extension du terme des écoles normales; il peut être rendu impossible dans un temps plus au moins long.

Il faut donc que nous apprenions à compter sur nous-mêmes. On a dit souvent cette vérité parfois trop peu comprise: "Fermez les écoles catholiques et bientôt les églises se videront". Nous pouvons dire avec autant de raison: "Fermons nos écoles canadiennes-françaises et bientôt la race française disparaîtra en tant que race". Et comme nous ne voulons pas qu'elle disparaisse, mais qu'elle vive et grandisse, nous devons prendre les moyens nécessaires pour garder nos écoles.

Ceci est compris et admis de tous. Des vœux ont été votés à Regina, encourageant les familles franco-canadiennes à donner à la race les instituteurs et institutrices dont elle a tant besoin: mais ces vœux sont demeurés jusqu'ici bien platoniques.

C'est donc un nouvel appel que nous adressons aujourd'hui à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race dans l'Ouest. Nous demandons à tous: prêtres, commissaires d'écoles, secrétaires, instituteurs, institutrices, de nous signaler les jeunes gens ou les jeunes filles qui d'après eux pourraient avec chances de succès se préparer à la carrière de l'enseignement.

Nous espérons que l'Association Interprovinciale se charge d'une partie des dépenses occasionnées par les études dès que les élèves [illegible] leur grade.

Parmi les questions capitales qui nous intéressent, celle-ci est une des plus importantes: il faut le concours de tous pour la résoudre. Nous espérons que ce concours ne nous fera pas défaut.

Pour l'*Association Interprovinciale*,

Raymond DENIS, Secrétaire.

La grève de Winnipeg

C'est une situation unique et vraiment très sérieuse que celle créée à Winnipeg par la grève générale. La suspension subite des services publics et de toute activité industrielle dans une grande ville entraîne des conséquences terribles dont les auteurs responsables n'ont certainement pas mesuré toute la portée. Aujourd'hui, les plus avisés et les mieux en moyens se contentent de s'éloigner en hâte, afin de mettre eux et leur famille, à l'abri du besoin. Dès demain, les provisions de bouche seront introuvables, la population criera la faim et [illegible] dans la rue, si d'ici là on n'a pas réussi à restaurer [illegible] de la vie.

Qu'y a-t-il au juste au fond de ce mouvement ouvrier qui s'est manifesté avec un étrange ensemble? Les meneurs ont pris leurs précautions pour travailler dans le mystère et nous couper toutes les sources d'informations. Par ordre du comité de la grève, les journaux quotidiens ont été suspendus, sous le prétexte avoué qu'ils pourraient créer un courant d'opinion hostile. Winnipeg se trouve isolé du reste du pays. Le calme y règne jusqu'à présent, mais il est à craindre qu'un petit groupe d'agitateurs provoque des désordres et que de paisibles citoyens, comme il arrive presque toujours en [illegible].

Les vétérans, qui font cause commune avec les grévistes, sont censés contrebalancer par leur loyalisme l'élément plus ou moins suspect représenté par certains travailleurs syndiqués; mais c'est une garantie très problématique d'ordre social, quand on songe à leurs [illegible] procédés d'ostracisme et d'intimidation.

Quelle que soit la véritable origine de cette grève générale, elle sent trop les dessous du syndicalisme révolutionnaire pour que celui-ci ne cherche pas à en tirer tout le parti possible et n'y joue pas un tout premier rôle. L'Unique Grande Union est-elle au fond de l'affaire? Ce n'est pas encore prouvé, mais c'est tout à fait possible. En tout cas, c'est son principe même qui triomphe et ses partisans enregistrent un premier succès qui légitime les plus hautes ambitions. Le mouvement, parti de Winnipeg, peut s'étendre avec une grande facilité aux autres villes, où l'agitation demeure à l'état permanent. Regina a été à deux doigts, ces jours-ci, de connaître la même situation; à Calgary, le malaise est pareillement à l'état aigu. La vague, en englobant les principaux centres de distribution de l'Ouest, aurait vite fait de semer partout la misère et la ruine. Même confinée à Winnipeg, la grève générale paralyse le mouvement des affaires dans tout le territoire à l'ouest des Grands Lacs. Qu'elle se prolonge quelques jours encore, et nous éprouverons des ennuis de toutes sortes, des privations et des retards dont la répercussion se fera lourdement sentir sur notre production industrielle et agricole.

Les autorités ne peuvent se méprendre sur la gravité de la situation et elles sauront, espérons-le, y apporter un prompt remède. Ce ne sera pas chose facile et une fois de plus, sans doute, l'on se rendra compte qu'il est plus aisé de prévenir que de guérir.

DONATIEN FRÉMONT.

Les leçons d'un crime

Le procès de Gervais, Carmel et St-Germain dans l'affaire de meurtre de Steep Creek s'est terminé jeudi soir. Le jury a rendu un verdict de culpabilité et le juge Brown a prononcé la sentence de condamnation à mort pour le 17 septembre prochain.

Ce procès a attiré une foule de curieux aux séances de la cour d'assise à Prince Albert. Le quotidien local a donné de longs compte-rendus de l'affaire: tous les journaux de la province et ceux même de l'extérieur s'en sont occupés abondamment.

Dans la mentalité actuelle de la presse à sensation, toute histoire de meurtre est une aubaine. Cette presse sans conscience a habitué le gros public à se passionner pour les récits de crimes. Ses colonnes sont souillées de boue et de sang.

La presse à sensation, comme le cinéma, se délecte à étaler le crime dans ses détails révoltants: elle ne se préoccupe guère d'en tirer les leçons. Par la réclame même qu'elle lui fait, elle contribue plutôt à le propager qu'à en inspirer une salutaire horreur.

Le crime de Steep Creek est horrible. Un excellent citoyen, le shériff James McKay, est assassiné de sang-froid par deux pauvres jeunes gens qui sont sous l'entière domination d'un scélérat, d'un véritable monstre: l'hypnotiseur Gervais.

Ce dernier est l'instigateur, la cause première du crime. Par ses suggestions et ses ordres répétés, il a mis ces jeunes gens dans la disposition de tuer tout homme qui s'approcherait du repaire où il les tient cachés pour servir ses fins immondes en même temps que pour les soustraire à la loi militaire. Gervais est un hypnotiseur de profession. Les jeunes gens se sont livrés à son contrôle. Là est leur faute et leur première grande responsabilité. En abdiquant leur liberté, ils se sont familiarisés avec le crime, ils sont entrés dans la voie qui aboutit à l'échafaud. La conscience et le sens moral ont disparu sous l'emprise de cet esclavage. Ce n'est qu'en prison qu'ils ont commencé à se rendre compte de leur affreuse situation.

On ne s'arrête pas où l'on veut dans la voie du crime.

Ils n'ont peut-être pas mesuré toute la portée de leur acte en se livrant à cet hypnotiseur. Quoi qu'il en soit de leur responsabilité pour le temps où ils étaient soumis à l'influence hypnotique, il n'en est pas moins vrai qu'à l'état normal la responsabilité reprenait tous ses droits et aurait dû leur inspirer assez de courage pour se libérer à tout prix d'une influence de plus en plus pernicieuse. Cependant leur volonté était devenue bien faible et presque inexistante. Terrible leçon de l'abime où peuvent conduire de premières défaillances!

Dans son infinie miséricorde, Dieu a fait la grâce aux deux jeunes criminels de se reconnaître et de revenir au sens moral et chrétien de leur enfance. La justice humaine avait le devoir de les condamner; ils devront payer leur dette à la société. Soit qu'ils montent à l'échafaud ou qu'à raison des circonstances atténuantes leur sentence soit commuée, ils paraissent dans la disposition d'expier le crime affreux qu'ils ont franchement avoué. La culpabilité de Gervais est encore plus grande, et ce misérable ajoute à ses méfaits celui de faire profession d'impiété. Les droits de la justice ayant été obtenus, la charité nous exhorte à prier pour ce criminel, à demander au Dieu de toute miséricorde qu'il se prépare à la mort et se convertisse avant de monter à l'échafaud.

A.-F. A.

"La bénédiction de l'église de Montmartre est fixée au 12 juin prochain, et non au 27 mai, tel qu'annoncé déjà."

SIMPLES NOTES

Cette fois, c'est décidé: M. Borden s'en revient au Canada. Il n'attendra pas la signature de la paix. Une dépêche de Londres a annoncé son départ. C'est la situation politique, dit-on, qui l'oblige à revenir précipitamment au pays. M. Foster prendra sa place à la tête de la délégation canadienne.

* * *

*Mgr Paquet a écrit dans l'*Action Catholique *une série d'articles remarquables sur "l'union nationale". "Le meilleur moyen, dit-il, pour des catholiques de langue française, de conquérir l'estime de leurs concitoyens anglo-protestants n'est pas de renier leur sang, ni de dissimuler leur foi, mais de se montrer ce qu'ils sont. Le sang français et la foi catholique parlent un langage assez haut, ils constituent des facteurs de civisme assez nobles et assez puissants pour créer dans les âmes sincères et avides de se renseigner, des impressions lumineuses et durables".*

* * *

Le St Peters Bote *n'a pu obtenir du gouvernement l'autorisation de publier un supplément religieux, scientifique et littéraire en allemand. La même permission a cependant été accordée au* Saskatchewan Courier, *ce qui soulève d'ailleurs les récriminations des vétérans.*

* * *

Le Dr T. A. Patrick, de Yorkton, l'un des membres du sénat de l'Université de la Saskatchewan, annonce qu'il est candidat à la réélection et que son programme comporte le français obligatoire pour l'enregistrement et les degrés là où il est actuellement facultatif.

* * *

D'après la nouvelle loi Calder sur l'immigration l'entrée du Canada sera refusée aux illettrés. Le Casket *fait justement remarquer que ce n'est pas un criterium suffisant pour écarter les indésirables. Il y a de fort braves gens qui ne savent ni lire ni écrire, n'ayant jamais eu l'avantage de l'apprendre, et il y a des voyous dans toutes les classes sociales.*

* * *

"Si le peuple franco-américain est fidèle à son devoir, il sera dans vingt ans l'aristocratie du pays", a affirmé M. Henri Bourassa dans une conférence sur la langue française et la civilisation américaine à Manchester.

* * *

Cinq mois de séjour en France ont valu au président Wilson de pouvoir comprendre un peu de français, paraît-il. Parfois, tout de même, il a dû sentir vivement son infériorité. Le représentant du Japon, par exemple, en savait plus long que lui. Quand on s'est frotté un peu à d'autres gens, il est facile de constater que c'est une grosse lacune de ne savoir qu'une langue. Nos délégués anglo-canadiens ont eu sans doute l'occasion de s'en rendre compte plus d'une fois.

* * *

La mode est sans pitié! L'éternelle docilité des dames à subir sa tyrannie et ses ridicules reste toujours un sujet d'étonnement. A Montréal on constate depuis quelque temps que le service des tramways est considérablement retardé. La cause? Tout simplement la fameuse jupe-entrave. C'est toute une affaire pour ces captives pitoyables de monter en tramway ou d'en descendre.

* * *

Au ministère de l'Immigration, M. Calder tire du grand. Son ameublement a coûté $740. L'ameublement est en acajou et le panier à papier seul coûte la bagatelle de $32.82. Par-dessus le marché la compagnie qui a vendu l'ameublement prétend qu'elle a fait une perte de $47 dans la transaction. L'administration coûte déjà assez cher au pays pour qu'on n'aille pas y joindre l'injustice de pareilles extravagances.

M. Raymond Denis

Comme dans l'Ontario le nom du sénateur Landry et de M. Genest, en Saskatchewan le nom de M. Raymond Denis s'identifie avec la cause de nos écoles, et je puis bien ajouter: avec toutes nos œuvres nationales.

Ceux de nos compatriotes qui ont eu l'avantage de prendre contact avec cet homme de convictions sincères et ardentes, au jugement sûr et droit, au dévouement inlassable, ont aussitôt reconnu en lui une belle intelligence et un grand cœur au service d'une noble cause, et ils ne se sont pas trompés.

Dire seulement le travail qu'il s'est imposé pour mener à bien l'œuvre vitale du recrutement de nos instituteurs, ce serait accumuler une pile gigantesque de correspondances, de démarches de toutes sortes, de sacrifices d'argent même.

Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan sentent bien d'ailleurs qu'ils ont contracté envers lui une très grande dette de gratitude et ils ne lui ménagent à bon droit ni leur appui, ni leur estime et leur admiration.

Nous avons aujourd'hui une bonne nouvelle à leur communiquer: c'est que M. Raymond Denis va être en mesure de pouvoir parcourir la province et de donner encore plus libre essor à son remarquable talent d'organisation.

Tout récemment, comme on a pu le constater dans une annonce qui parait dans nos colonnes, M. Denis s'est associé à M. Jean Haran, un autre de nos compatriotes très estimés, pour conduire une agence d'assurance-vie. Cette nouvelle occupation, tout en lui procurant la perspective d'un revenu raisonnable, se prêtera mieux assurément que celle des travaux d'une grande ferme, à la propagande et à l'organisation de nos œuvres nationales qui lui tiennent à cœur et dont il est devenu tout naturellement la cheville ouvrière.

Puisque tout le monde, à peu près, un jour ou l'autre, se décide à profiter des avantages incontestables de l'assurance-vie, serait-il téméraire ou indiscret d'espérer que nous voudrons tous de préférence nous adresser à notre vaillant compatriote plutôt qu'à un étranger?

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

Billet de la Semaine

Des petits monstres

Il existe dans l'Ouest une quantité de mères canadiennes-françaises qui, sans s'en douter, au lieu d'élever des fils pour la race, ne réussissent qu'à former de petits monstres.

Pour arriver à ce résultat, le procédé est fort simple. Aussitôt que se révèlent dans le petit cerveau de l'enfant, les premières lueurs d'intelligence, on n'a qu'à le confier à une bonne anglaise.

— Il faut bien faire apprendre l'anglais à ce cher enfant pour qu'il fasse son chemin plus tard.

Et le cher enfant à sa mère grandit dans cet atmosphère homicide. Sous l'influence de la bonne anglaise, du professeur anglais, des petits amis anglais, le fin esprit français se mue en une mentalité mi-saxonne et mi-anglaise.

— Mais ne dites rien, le petit fera son chemin, ma chère.

Qui, un jour ou l'autre, n'a pas rencontré de ces métis par l'esprit, affligés d'un nom français qu'ils ne peuvent pas prononcer correctement. Ces épaves misérables, la race française n'en sait que faire. J'en ai vu de ces pauvres êtres, qui avaient fait leur chemin, mais en se débarassant du bagage encombrant de la morale catholique.

Voilà, ce que vous faites, mères canadiennes-françaises? Le cher enfant à maman fait son chemin... et vous formez pour votre race de gentils petits monstres!

Charles RENAUD

La Grève générale à Winnipeg

La situation est très grave. — Trente mille ouvriers ont abandonné le travail et toute activité commerciale et industrielle a cessé. — Tous les services publics sont interrompus. — Les journaux quotidiens ne paraissent pas. — Les vivres se font rares et des désordres sont à craindre. —La population quitte la ville en masse pour échapper à la famine. — Les vétérans sympathisent avec les grévistes.

Winnipeg est complètement paralysé par la grève générale. On estime que 25,000 à 30,000 ouvriers ont suspendu le travail depuis jeudi à 11 heures. Les tramways ont cessé de circuler; les employés de la poste, au nombre de 269 ont abandonné le travail. Les magasins de gros et de détail sont en partie fermés: les grands magasins sont moins affectés et ont pu retenir le plus grand nombre de leurs employés.

Tous les commis de la ville participent à la grève: un service sommaire d'eau et de lumière est cependant assuré pour les besoins domestiques. Les pompiers sont entrés dans le mouvement et le soin de combattre le feu retombe sur des volontaires. La police a voté la grève elle aussi, mais elle a reçu l'ordre du comité de rester à son poste.

Un comité de citoyens de mille membres a été formé dans le but d'aider à maintenir l'ordre dans la ville et à assurer les services publics essentiels au moyen de volontaires.

Cette grève formidable a éclaté en dépit des efforts du premier ministre Norris et du maire Gray pour amener ouvriers et patrons à en venir à une attente. Comme dernier ressort, M. Gray avait télégraphié au sénateur Robertson, ministre du travail. Celui-ci répondit que le gouvernement ne pouvait rien faire du moment que les grévistes refusaient la conciliation et l'arbitrage.

Plus de 4,500 employés de chemins de fer ont répondu à l'ordre de grève. Cependant ceci n'empêche pas la marche des trains: l'union des mécaniciens, ingénieurs, conducteurs et serre-freins constitue une union fédérale et ne prend pas part à la grève.

Vendredi matin, les téléphonistes à leur tour ont cessé le travail et le service est complètement paralysé.

Les vétérans sont avec les grévistes.

Les vétérans ont tenu une grande assemblée, à laquelle assistaient de quatre à cinq mille adhérents. La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Cette assemblée se déclare en pleine sympathie avec l'objet de la grève actuelle pour remédier à la condition générale du peuple et s'engage à user de tous les moyens légitimes pour préserver la loi et l'ordre; après le règlement de la grève, que les ouvriers organisés et les soldats retour du front se réunissent et discutent la déportation des étrangers ennemis."

Le président de l'association des vétérans a déclaré que ceux-ci n'avaient pas l'intention de se poser en adversaires des ouvriers, 75 p. c. d'entre eux étant des ouvriers, mais qu'ils n'allaient pas, non plus, laisser une poignée de bolchevistes profiter de la grève pour créer des désordres et des troubles.

Origine de la grève

L'origine des difficultés ouvrières qui ont amené la grève générale remonte aux demandes faites, le 24 avril, par les ouvriers en métaux et les métiers du bâtiment pour une augmentation de salaire et la reconnaissance de la semaine de 44 heures. Après des négociations infructueuses, les hommes décidèrent de se mettre en grève le 1er mai. Le 6 mai, le conseil des métiers et du travail faisait prendre le vote sur la question d'une grève générale pour aider les grévistes. La grève générale étant imminente, le premier ministre Norris et le maire Gray convoquèrent une conférence entre patrons et employés des métiers affectés par le différend. La conférence se prolongea jusqu'au 13 mai au soir, alors que le conseil des métiers et du travail décida la grève générale. Avant de retourner au travail, les ouvriers exigent maintenant le règlement des différends dans tous les corps de métiers à la satisfaction des intéressés et du comité central de la grève.

On en parle aux Communes

Dès l'ouverture de la Chambre, vendredi, M. Casgrain demanda quelles mesures le gouvernement allait prendre en vue des circonstances exceptionnelles de la grève de Winnipeg et ce qu'il entendait faire pour éviter le retour de grèves semblables.

"Je me rappelle que l'an dernier à Québec, dit M. Casgrain, les troupes furent appelées..."

A ces mots, l'orateur a été rappelé à l'ordre par le vice-président qui lui a recommandé de laisser de côté tout ce qui ne regardait pas la question.

L'honorable McLean a dit que le ministre du travail suit de près la situation et est prêt à agir dès qu'il en aura l'occasion.

L'honorable Rowell a déclaré que la participation des postiers à la grève était absolument injustifiée et que le gouvernement soutient les employés qui sont restés à leur poste.

En réponse à une question, le ministre des chemins a dit qu'il n'avait aucune information attestant que des employés des chemins de fer du gouvernement canadien prenaient part à la grève.

Winnipeg isolé

Les deux cents télégraphistes à l'emploi des compagnies et de la Canadian Press se sont mis en grève samedi à midi. Winnipeg se trouve ainsi isolé du monde extérieur. Les messages relatifs à des décès, aux soldats de retour et aux matières officielles sont seuls transmis.

Toute communication par la poste, le télégraphe et le téléphone étant interrompue, les nouvelles de la grève ne nous parviennent plus que par les voyageurs. La situation devient de plus en plus alarmante. On ne peut presque plus marcher qu'à pied dans la ville; les compagnies ont reçu l'ordre de cesser de vendre de la gazoline aux automobolistes qui ont essayé de combattre la grève des tramways. Les maisons de gros sont dans l'impossibilité d'approvisionner leurs clients, faute de main-d'œuvre et les plus petits magasins ont dû fermer, leurs stocks se trouvant épuisés. Le manque de vivres se fait déjà sentir. Les habitants quittent la ville en foule. La plupart des restaurants sont fermés faute de provisions. Les boulangers font leur possible pour fournir du pain à la population, mais ils ne peuvent suffire à la besogne.

Plus de journaux

Les trois journaux quotidiens de Winnipeg ont cessé de paraître. L'organe ouvrier "The Voice" sera peut-être publié tous les jours. Des milliers de sacs de correspondance sont empilés au bureau de poste. Les courriers de l'ouest adressés à Winnipeg sont déchargés à Fort William et les courriers venant de l'est sont laissés à Portage la Prairie.

Les employés de banques étant en grève, les dépositaires éprouvent de grandes difficultés à retirer leur argent.

Les ministres Robertson et Meighen viennent d'arriver à Winnipeg.

Calgary menace de déclarer la grève à son tour si des troupes sont envoyées.

SEMAINE PARLEMENTAIRE

Débat sur l'école nationale

Le Dr Edwards présente son projet d'uniformisation des écoles. — M. Robb prend la défense du Québec et déclare que les Anglo-protestants de cette province sont parfaitement satisfaits du système scolaire. — Rodolphe Lemieux défend aussi avec éloquence la minorité franco-catholique.

Nouvelle loi de prohibition

(De notre correspondant spécial)
Ottawa, 20 mai

La Chambre a abordé la discussion du nouveau bill de prohibition. Il est facile de se rendre compte dès maintenant qu'elle n'est pas très en faveur de ce dernier. Disons le mot: la prohibition n'est pas populaire parmi nos législateurs.

Comme l'a expliqué M. White, l'objet de la résolution du gouvernement est de ratifier certains arrêtés en conseil adoptés en vertu de la loi des mesures de guerre, et destinés à restreindre pour la durée de la guerre et douze mois après, la fabrication, le transport et la vente des boissons enivrantes. Les douze mois après la guerre commencent à la date de la proclamation officielle de la paix.

Importation du vin

En réponse au Dr Béland, qui veut savoir qu'elle est la portée du projet de loi, quant à l'importation des vins, sir Thomas White explique que la question est sous considération. D'après les renseignements qu'il possède, la province de Québec ne fabrique pas de vins. La question se pose de savoir comment le vin, dont la vente est autorisée par la loi provinciale pourra être obtenu. La résolution telle qu'exposée interdit l'importation du vin, mais c'est son intention de pourvoir à ce que cette importation soit autorisée dans les limites de la province de Québec ou de toute autre province adoptant une législation de même nature. Le chef du gouvernement dit qu'on l'a informé qu'on ne pouvait importer de France un vin qui ait le pourcentage d'alcool aussi faible que celui qui est autorisé par la loi de la province de Québec. Il est possible que ce renseignement soit inexact. Quoi qu'il en soit, et en vue de mettre en pratique le principe énoncé plus haut, sir Thomas White se déclare favorable à un amendement à sa résolution qui autorisera l'importation dans toute province de vins dont le contenu l'alcool ne dépassera pas le maximum établi par la loi de cette province.

Sur une question de M. Fielding, sir Thomas White dit que la résolution permet la fabrication de vins canadiens. Comme la législation provinciale de l'Ontario, où ces vins sont surtout fabriqués, ne fixent pas de limite à leur contenu d'alcool, il s'ensuit que les vins canadiens peuvent être fabriqués sans restriction sur ce point.

Ici, M. Fielding fait remarquer qu'il est entendu alors qu'un citoyen de l'Ontario a le droit de s'énivrer, pourvu que ce soit avec du vin fabriqué dans cette province. La question soulève la bonne humeur de l'auditoire et les rires augmentent quand sir Thomas White explique qu'il ne croit pas que cela soit spécifié dans la loi.

La loi d'Ontario

M. J. A. Stewart, député unioniste de Lanark, Ont., critique vertement la nouvelle loi et fait le procès de la loi ontarienne de prohibition. Il prétend que c'est volontairement qu'on a laissé s'écouler un intervalle assez considérable entre l'adoption de l'arrêté en conseil de décembre 1917 et sa mise en vigueur, afin de permettre à la population de l'Ontario de se faire des provisions de liqueurs. Nombreux sont ceux qui en ont profité avec le résultat que toutes les personnes qui dans l'Ontario, en avaient le désir et les moyens, ont rempli leurs caves de liqueurs, si bien que dans la ville de Toronto, de nombreuses maisons ont été enfoncées et des quantités de liqueurs en ont été enlevées tandis que les objets de grande valeur n'étaient pas même touchés. Naturellement, dit M. Stewart, personne n'entend parler de ces vols, parce que les victimes préfèrent perdre leur whiskey plutôt que d'apprendre au public qu'ils l'avaient dans leurs caves. S'ils ont la chance d'échapper aux voleurs, la loi actuelle de tempérance de l'Ontario est telle qu'elle protège les riches qui ont pu se faire des provisions, mais punit l'individu qui n'ayant pas de boisson, cherche à s'en procurer.

Contre la prohibition

Le major Andrews, de Winnipeg Centre, se pose en adversaire irréductible de la prohibition, qui est, dit-il, une loi en faveur du riche et contre le pauvre. Le riche s'approvisionne, tandis que le pauvre doit se priver. Il cite plusieurs auteurs pour démontrer que l'alcool est essentiellement un calmant du système et soulève de vifs applaudissements en disant que si jamais le monde a eu besoin de calmants, c'est bien à l'heure actuelle. Poursuivant son argumentation en faveur de l'alcool, il dit que s'il prend du café pendant huit jours, il en est malade.

L'école nationale

Jeudi, grand débat, provoqué par le Dr Edwards, sur l'uniformisation des écoles primaires du Canada en un système national et "non sectarian", c'est-à-dire à base laïque et dans lesquelles on n'enseignerait pas de religion.

C'est dans le noble but d'obtenir l'unité nationale au pays, que le député de Frontenac préconise cette mesure, qu'il assure infaillible. Il affirme que la loi des écoles séparées fut votée au début par une majorité catholique et prétend que les enfants protestants qui fréquentent les écoles catholiques dans la province de Québec sont tenus d'y apprendre le catéchisme.

Au cours de sa harangue, le Dr Edwards fait un historique absolument fantaisiste de la question scolaire dans les provinces de l'Ouest.

L'opinion des protestants du Québec

M. J. A. Robb, député de Huntingdon-Châteauguay et whip en chef du parti libéral, répond au Dr Edwards. Il déclare que Canadiens français catholiques et Anglo-protestants vivent en parfaite harmonie dans la province de Québec.

Il cite le cas de sa fille qui a reçu son instruction dans un couvent, pour réfuter l'affirmation du Dr Edwards que les enfants protestants ne peuvent fréquenter les écoles catholiques dans la province de Québec à cause de l'enseignement religieux.

Le député de Huntingdon-Châteauguay dit qu'il sait qu'un nombre considérable d'enfants anglo-protestants dans la province de Québec fréquentent les écoles catholiques afin d'apprendre le français, tandis que des enfants canadiens français fréquentent les écoles anglo-protestantes pour y apprendre l'anglais.

Le Dr Edwards, continue M. Robb, n'a pas besoin de s'apitoyer sur le sort de la minorité protestante de la province de Québec qui est satisfaite du traitement dont elle est l'objet de la part de la majorité.

M. Robb rend ensuite hommage à la tolérance de la majorité canadienne-française catholique de Québec à l'égard de la minorité. Il cite à ce propos les opinions exprimées à plusieurs reprises par M. Parmelee, secrétaire du comité protestant de l'Instruction Publique et M. Sutherland, l'inspecteur en chef des écoles protestantes de a province de Québec.

M. Robb termine son discours en réitérant qu'en tant que protestant il est parfaitement satisfait du système scolaire dans la province de Québec. Il loue la largeur de vues de la majorité canadienne-française de Québec et il cite comme manifestation de cette largeur de vues le fait que 24 pour cent des députés de la province de Québec au parlement fédéral sont des députés de langue anglaise.

M. Lemieux

Le député de Maisonneuve commence par remercier M. Robb de son intervention au nom des Anglo-protestants de Québec et le félicite de la largeur d'esprit dont il a fait preuve en racontant ce qui se passe entre les deux races, dans la province de Québec. Il n'en peut résulter qu'un bon effet chez ceux qui ignoraient ces faits et cet état de choses. Quant à la question soulevée par le député de Frontenac, M. Lemieux trouve qu'elle est toute théorique et que les Pères de la Confédération l'ont réglée avant lui et dans un tout autre esprit. Ils n'ont eu du reste qu'à ratifier l'état de choses qu'ils ont trouvé en existence, et qui était survenu à la suite de toute une gradation d'ententes successives entre les représentants des deux races.

Relevant l'appel fait par le Dr Edwards à la députation de l'Ouest pour l'engager à fouler aux pieds les droits de la minorité catholique et française là-bas, le député de Maisonneuve fait à son tour l'historique de la question scolaire dans les trois provinces des prairies. Il rappelle qu'il existe un jugement du Conseil Privé condamnant la violation des droits scolaires de la minorité du Manitoba et recommandant le vote d'une loi rémédiatrice.

M. Lemieux apprend ici à la Chambre que c'est à l'instigation de M. Edward Blake, son ancien chef, que M. Laurier accepta de négocier l'arrangement Laurier-Greenway, le désaveu de la loi scolaire devant, dans l'idée de M. Blake, déchainer la guerre civile.

Ce règlement lui-même, qui accordait à la minorité lésée un minimum de droits, n'a pas été respecté. Le minimum de droits a été arraché lambeau par lambeau et un soi-disant gouvernement libéral, le gouvernement Norris, en a fait disparaître les dernières traces.

Le cas de l'Alberta et de la Saskatchewan

Le cas de l'Alberta et de la Saskatchewan n'est pas moins clair. Quand ces provinces furent érigées en territoires et qu'une charte leur fut accordée, une clause fut insérée dans cette charte, garantissant à la minorité catholique ou protestante, suivant le cas, des écoles séparées. Au moment de la constitution de ces territoires en provinces, un effort fut fait pour assurer à la minorité catholique la plénitude de ses droits, mais il fallut bientôt faire un compromis, et la constitution de ces provinces définitivement adoptée ne contenait que la garantie d'un minimum de droits. Des tentatives ont été faites dans ces deux provinces, et avec quelque succès malheureusement, pour réduire le minimum de libertés scolaire dont y jouit la minorité catholique. Le député de Maisonneuve fait un appel chaleureux aux gouvernements libéraux de ces provinces, les engageant à résister à la pression qui s'exerce sur eux et à se poser devant leur conscience comme devant l'histoire en représentants fidèles du "british fair play."

Le gouvernement ne s'est pas prononcé sur la question et le débat est tombé de lui-même.

o

Le village de Lac La Biche est détruit par un incendie

Des feux de forêts ont détruit le joli village de Lac La Biche, lundi après-midi. Trois cent personnes sont sans abri. L'église a échappé aux flammes ainsi que la gare et l'hôtel. On organise des secours à Edmonton.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

FRENCHVILLE, Sask.

Grande fut la surprise quand, après ... sortes, les admirateurs de notre ... sous le nom de Miss W. ... apprirent qu'elle n'était au... que notre ami A. Roberge...

Mlle Léa Goddu est de retour de ... Colombie Anglaise. Nos soldats ... viennent les uns après les autres, ... en bonne santé. G. Gex, Al. Cou... avec sa jeune dame et A. Parent. ... autres sont attendus d'un jour à ... autre.

Les semences se sont faites en de ... bonnes conditions. Le départ laisse ... prévoir déjà une bonne récolte.

M. E. Jacob, qui nous avait quit... durant l'hiver a racheté une terre.

Le ... mai, notre nouveau mission... M. l'abbé Bernard, nous visi... pour la première fois, à l'occa... de la célébration du 25ème an... versaire de mariage de M. et Mme ... Beauharnais.

Le soir une foule d'amis allaient ... les souhaits et voeux aux héros ... la fête. La veillée se passa agré... en chansons, monologues et ... Mlles Dadda et Cécile Des... seuls enfants présents, orga... la fête avec beaucoup de soin ... un succès complet. Une ... adresse fut lue par l'ami ... famille. Les parents, un peu ... remercièrent d'abord la Provi... de leur avoir donné de si bons ... et leurs enfants de leur agré... surprise et tous les amis qui pri... part à la fête.

... présents M. l'abbé Ber... M. et Mme A. M. Dunand, M. et ... Goddu, M. et Mme E. L. God... M. et Mme O. Hamel, Mme F. Lab... M. et Mme F. Lambert, Milles M. ... I. Goddu, E. Hefflick, ... Lacoursière, W. Hamel, T. La... A. Goddu, M. Roberge, N. God... ... I. Ruest

ALBERTVILLE, Sask.

Le ... qui s'annonçait tardif ... une surprise en nous ar... en hâtant la pré... des terrains pour les tra... d'ensemencement. La plupart ... cultivateurs qui ne s'atten... pas à faire les semailles avant ... de mai avaient ... semé leurs travaux au ... s'attendaient à les com... Il ne reste plus que quelques ... à relever. La condi... du terrain est favora... la température semble an... plutôt sèche. Il ... à demander au ... nos travaux.

... nous est revenue ... de forêts qui ré... cultivateurs, vu que l'é... est la meilleure ... à leur service pour ... leur terrain. ... nous hâtons et ... de défriche... aux feux de ... effroyables dans ... dommageables dans ... charmantes, nous ... dire de l'été ... n'offre presque ... nous le lan... Nous en som... plus pour quel... brûlés dont la ... toujours plus que ... voyage que le feu ... C'est dire en ... notre meilleur ami ... de la culture ...

... partie de paniers au ... de notre égli... somme de $226.- ... nous croyons pou... construction de la ... église ... une affaire assu...

La scierie de M. J. E. Painchaud a ... commencé ses opérations le 3 mai. ... une saison active pour ... du bois rendu sur les lieux ... de nos cultivateurs projet ... aussi la construction de nou... bâtiments rendue nécessaire ... l'augmentation continue de leurs ... Toutes ces améliorations ... que nous marchons de l'a... et que la paroisse de St-Jacques ... et prospère en dépit de toutes ... difficultés auxquelles nous avons ... à faire face dans les débuts.

M. Calixte Brassard nous est reve... après une absence d'au delà d'un ... dans sa paroisse natale de Plessis... P.Q.

M. l'abbé A. Louison, ancien curé ... est venu faire une courte visite ... M. l'abbé A. L. LeBel. Nous regret... beaucoup qu'il n'ait pu prolon... son séjour parmi nous, afin de ... souhaiter la bienvenue.

Deux nouvelles familles canadien... françaises sont venues s'installer ... nous. M. Durand, ancien em... de la P. A. Lumber Co. à Goshen, ouvrier très adroit dans la réparation des moulins. Il était à l'emploi de M. J. E. Painchaud pour faire l'installation de sa scierie et les radoubs nécessaires. L'autre famille est celle de M. Ferland, journalier, installé dans la maison de feu Arthur Brassard, venu pour travailler à la scierie.

A M. et Mme Eug. Lavoie, le 3 avril, un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Willie. A M. et Mme Amédée Gobeil, le 4 avril, un garçon, leur dixième enfant, baptisé sous les noms de Joseph-Augustin-Armand. A M. et Mme Alfred Gosselin, le 6 avril, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Alice.

Le 4 avril dernier, M. Joseph Allard décédé à Prince-Albert était inhumé dans le cimetière de la paroisse de St-Jacques à Albertville. Il appartenait à une mission au nord d'Henribourg, desservie par M. le curé A. L. LeBel.

Le 11 mai, Mme Vve Jos. Allard était en visite chez son gendre, M. Ferland à Albertville.

WAUCHOPE, Sask.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous, après une absence de cinq ans et demi, M. et Mme Pierre Escaravage, qui viennent de France. A eux se sont joints M. Sourrisseau, père de Mme Escarage, et une autre dame accompagnée de sa fille. Prochainement d'autres nouveaux colons vont venir de France pour s'établir ici. A tous les nouveaux nous souhaitons bienvenue parmi nous et beaucoup de succès dans leurs entreprises.

—Les semences sont pour ainsi dire terminées, quoiqu'il y a encore quelques fermiers en retard, mais la plus grosse partie est faite. Le 10 mai nous avons eu une bonne pluie qui nous a fait beaucoup de bien et maintenant les champs de blé commencent à verdir.

"La bénédiction de l'église de Montmartre est fixée au 12 juin prochain, et non au 27 mai, tel qu'annoncé déjà."

MARCELIN, Sask.

—Mme Veuve Victor Lalonde, mère de M. J. E. Lalonde, s'en va dans l'Est visiter des parents et probablement y demeurer. Ce serait une perte pour nous.

—M. M. Ulric Brousseau a perdu son dernier-né, âgé de six jours. Toutes nos sympathies.

—La compagnie "Fuse Plug", dont le siège social est à Marcelin, a réussi à porter son capital de $10,000 à $30,000. Les directeurs ont confiance en M. François-Thomas Côté, inventeur et promoteur de la fusée électrique, et les porteurs d'actions sont satisfaits du bureau de direction. Dès les premiers jours l'argent affluait au bureau et déjà samedi le 17 mai le tiers des actionnaires étaient en règle. M. Côté, télégraphie de Chicago que les affaires sont en bonne voie.

ARBORFIELD, Sask.

—Notre curé, M. l'abbé Perrault, est parti d'ici mardi dernier, tel qu'il nous l'avait annoncé il y a quelque temps, pour un voyage de quelques semaines dans l'est canadien et américain.

—Dimanche dernier la grande messe ayant été dite à la mission de Rassdon, nous avons été sans office à notre église. Voilà deux dimanches que nous sommes sans réunion à l'église. Nous qui étions habitués depuis plus de trois années à nous rencontrer avant et après les offices régulièrement tous les dimanches, et à discuter de choses diverses se rapportant à notre district, nous allons peut-être trouver nos dimanches un peu plus ennuyants durant cette absence de notre pasteur, car il est un fait reconnu que nous, Canadiens français au contraire de la mode de vivre de nos voisins de langue anglaise d'ici, qui sont sans offices d'aucune sorte le dimanche, et ceci à l'année, nous aimons à nous réunir et à vivre de la vie de famille canadienne française, qui comprend entre autre chose, le groupement hebdomadaire autour de nos clochers, tradition qui remonte chez nous au temps de la domination française.

—Les travaux des semences sont poussés avec activité dans notre district, tous nos gens ayant fini de semer leur blé, sont maintenant occupés à préparer leurs terres pour la culture des autres grains. On constate une augmentation considérable pour la culture du blé dans notre district ce printemps, de même que pour les autres grains, nos gens, vu le bon rendement de ces années passées, étant à même d'engager de l'aide, et d'augmenter le nombre de leurs chevaux pour leur culture. Sur plusieurs fermes de nos concitoyens ce printemps on peut voir deux "outfits" de plusieurs chevaux chacun à l'ouvrage. Quelques-uns de nos compatriotes vont ensemencer ce printemps de 125 à 160 acres chacun en grains de toutes sortes. Bien que ces chiffres puissent paraître petits à quelques personnes cultivant sur les prairies, on ne doit pas oublier le fait que notre district était couvert de bois, plus ou moins gros, il y a huit ans. La plupart de nos gens venaient des Etats de l'est américain et n'avaient aucune expérience de la culture. Tous se mirent résolument à l'œuvre, et aujourd'hui on peut dire que notre district ne le cède en rien sous le rapport de la culture mixte, et sur le rendement à l'acre pour tous les grains, car nos gens en défrichant leurs terres avaient de suite constaté que si on la travaillait, la terre de notre district produirait suffisamment pour les payer de leurs labeurs. Comme notre curé M. Perrault nous le faisait remarquer dans une causerie, il y a quelques jours, notre paroisse ne possède pas encore la richesse, mais au moins l'aisance, et avec encore quelques années de persévérance, nous pourrions rivaliser en bien-être avec les vieilles paroisses du Québec. Encore hier un de nos concitoyens, nous disait: lorsque je suis parti des Etats-Unis, il y a sept ans, j'avais juste mon passage pour ma famille, et aujourd'hui je ne vendrais pas ce que je possède pour quatre mille piastres, et je n'ai que quelques petites dettes insignifiantes. Le cas de ce compatriote peut se répéter par douzaines ici, chez nos gens. On peut se figurer que si ces gens étaient restés à travailler à la journée aux Etats Unis, combien ils auraient placé d'argent de côté, avec la vie chère comme elle est aujourd'hui. Presque tous seraient encore à peiner sous la domination de contre-maîtres qui ne travaillent que pour le bénéfice de leurs patrons, tandis qu'ici nos gens sont libres, on commence sa journée et on la finit quand on veut. Compatriotes des Etats-Unis, ou compatriotes du Québec, qui jetez un regard pour aller vous établir à l'étranger, venez dans l'Ouest canadien, vous y trouverez des parents, des amis, prêts à vous recevoir, à vous renseigner sur les conditions de vivre par ici: vous y verrez des gens dans nos centres canadiens français qui ont connu ce que l'on appelle la "facterie américaine", et qui ne voudraient pas y retourner, car il est un dicton populaire ici dans l'Ouest que quand on a une fois goûté à l'eau de "slough" (qui entre parenthèse n'est pas pire que d'autre eau) on sent le besoin de continuer à faire notre soupe avec cette eau. Nous ne vous dirons pas, comme ce conférencier que nous avons entendu un jour dans la Nouvelle Angleterre, que dans l'Ouest canadien, on ramasse les œufs de canards à la pelle, et que si on a besoin de viande fraiche, on prend sa carabine et on revient chargé d'un orignal. Non, il est vrai que les canards et orignaux abondent dans la partie nord de la province, mais pour vivre indépendant de la cloche on n'a qu'à travailler la terre comme elle le demande, et avec le temps on se fera de l'aisance, sans se fier à la chance, qui n'est bonne que pour un passe-temps à certaines parties de l'année.

L'Université catholique de Louvain à ses bienfaiteurs

Au lendemain du jour où la défaite des Empires Centraux a assuré à la Belgique, avec la fin d'une dure oppression de plus de quatre ans le rétablissement de ses droits et la faculté de faire entendre sa voix si longtemps silencieuse, l'Université catholique de Louvain est heureuse de profiter de la liberté de parole qui lui est rendue pour manifester publiquement sa gratitude envers tous ceux qui, dans le monde entier, ont compati à ses douleurs, ont flétri le crime dont elle fut victime, ont spontanément organisé des manifestations, ont provoqué des souscriptions et des largesses en faveur de l'institution si durement frappée par la guerre.

L'Université de Louvain n'ignorait pas sans doute que des sommités scientifiques, des hommes politiques, des artistes, des journalistes, en un mot des hommes d'intelligence et de cœur, s'apitoyant sur les malheurs qui l'avaient frappée, s'occupaient de rassembler des livres et de susciter des générosités en faveur de la Bibliothèque détruite, tandis que d'autres recueillaient, dans les Universités, les collèges et les maisons hospitalières, les maîtres et des étudiants dispersés par la tourmente et errant en terre d'exil.

Depuis que la liberté lui est rendue et que ses enfants lui reviennent l'un après l'autre, le cœur rempli de gratitude et la bouche pleine d'éloges pour ces généreux bienfaiteurs de toutes les parties du monde, l'Alma Mater commence seulement à se rendre compte de la grandeur et de l'étendue du mouvement de sympathie universelle que le sac de Louvain fit éclore en sa faveur.

Lorsqu'elle aura pu reprendre le cours normal de son activité, elle cherchera le moyen de donner une expression adéquate à la profonde gratitude qu'elle éprouve à l'endroit de tous ceux qui, de quelque manière que ce fût, apportèrent leur contribution à ce monument de solidarité scientifique et humaine.

En attendant que cette joie leur soit réservée, le Recteur et les professeurs de l'Université Catholique de Louvain se font dès aujourd'hui un devoir de crier leur reconnaissance à tous les bienfaiteurs, zélateurs et amis des pays alliés et neutres.

L'Université n'oubliera jamais que, comme le disait si éloquemment M. Imbart de la Tour à l'inoubliable manifestation du 26 août 1918 au Hâvre, toute l'élite de l'humanité civilisée s'est concertée *"parce qu'un crime fut commis contre l'esprit"* et *d'un seul geste, s'est décidée à l'effacer."*

P. LADEUSE, Recteur.

Faire part du 'Rire aux Eclats'

Le *Rire aux Eclats*, qui pendant près de trois ans, parut pour la plus grande joie et le meilleur moral de nos poilus, cesse sa publication, désormais superflue. Il annonce, dans son dernier numéro, son propre décès dans un amusant faire part, dont voici les dernières lignes:

Ni pleurs ni couronnes.
RIEZ POUR LUI!
Requiescat in pace
(Qu'il repose en temps de paix.)

N.-B.—Les abonnés inconsolables de la mort du *Rirozécla* pourront se donner l'illusion de le croire encore vivant en continuant à envoyer à ses rédacteurs le montant de leur abonnement.

Vont-ils signer?...

Le chancelier Scheidmann ne peut accepter le traité de paix

Le chancelier Scheidmann a déclaré, à l'Assemblée nationale, que les termes du traité de paix sont inacceptables. Il a soulevé des acclamations de la part des députés et des spectateurs. Tous les chefs de parti, à l'exception du chef des socialistes indépendants, ont appuyé l'attitude du gouvernement.

Accepter les conditions des Alliés, a dit le chancelier, ce serait faire de l'Allemagne une prison où soixante millions de personnes seraient condamnées aux travaux forcés pour le bénéfice de l'Entente.

Je vous demande, s'est-il écrié, quel honnête homme dira que l'Allemagne peut accepter de telles conditions? En même temps que nous devrons nous efforcer à faire du travail obligatoire pour le bénéfice du monde entier, notre commerce extérieur, la seule source de notre succès, est détruit et notre commerce intérieur est rendu impossible. Le fer de la Lorraine, le charbon de la Silésie, la potasse de l'Alsace, les mines de la Sarre et les matières premières de Posnanie et de l'ouest de la Prusse seront en dehors de nos frontières. Nous n'imposerons pas un tarif plus élevé que celui du 1er août 1914 pendant que nos ennemis pourront faire ce qu'ils voudront en nous faisant crever de faim, sur notre territoire. Les revenus allemands doivent être tenus à la disposition de nos ennemis pour le paiement des indemnités, pas pour les invalides de la guerre, ni pour les veuves — tous doivent travailler aux produits dont les prix seront fixés par nos acheteurs."

En terminant, l'orateur a dit: "Nous protestons contre la haine qui est soulevée pour toujours. Membres de l'assemblée nationale, la dignité de l'humanité est placée entre vos mains. Préservez-la."

De son côté, le président Ebert a dit, au cours d'une déclaration à des journalistes, ces jours derniers, que les conditions de paix imposées par les alliés avaient pour but de provoquer la paralysie physique, morale et intellectuelle du peuple allemand. Il a dit aussi que les Allemands avaient été hypnotisés par les déclarations du président Wilson et qu'il regardait l'avenir en éprouvant les plus grandes craintes.

Le président Ebert a terminé sa déclaration en disant que son gouvernement allait lutter jusqu'au bout et qu'il accepterait toutes les responsabilités.

Au cas où l'Allemagne refuserait de signer

Le maréchal Foch a été envoyé au Rhin par le Conseil des Quatre pour prendre les mesures nécessaires, au cas où l'Allemagne refuserait de signer le traité de paix.

Le Conseil des Quatre a discuté la question de faire de nouveau le blocus de l'Allemagne, si cette dernière refuse de signer le traité de paix. La chose a été discutée à deux réunions du conseil.

D'autre part, on croit que le blocus cessera, dès que les Allemands auront apposé leurs signatures au traité.

Brockdorff-Rantzau va conférer à Berlin

Le comte Brockdorff-Rantzau, chef de la délégation allemande, est parti de Versailles pour Berlin, accompagné de onze aviseurs attachés aux commissions économique et financière. Il va prendre part aux conseils du gouvernement au sujet de la question de la signature du traité de paix, sur laquelle les membres du gouvernement sont très divisés.

Les partisans du gouvernement non-socialistes, à l'exception de quelques chefs d'industrie, sont fortement opposés aux conditions de l'Entente, tandis que les socialistes indépendants antiministériels sont en faveur de la signature.

Le chancelier Scheidemann ne semble pas encore s'être formé une opinion et attend sans doute un rapport détaillé du chef de la délégation pour prendre parti.

On ignore quand Brockdorff-Rantzau reviendra à Versailles.

L'assistance donnée ne se prolongera pas au-delà de trois ans à partir de la date de l'acceptation de la demande, ou dans tout cas au-delà du temps où l'enfant aura les qualifications voulues pour entrer à l'Université de la Saskatchewan (Junior Matriculation) ou à l'Ecole Normale.

Dans aucun cas le montant de l'assistance ne dépassera la somme de $240 pour l'année scolaire, du 1er septembre au 30 juin de l'année suivante.

Il ne manquait plus qu'un syndicat de servantes, et c'est ce qui va s'organiser prochainement à Montréal, dit-on, au grand désespoir des maîtresses de maison qui ont déjà toutes les peines du monde à trouver des domestiques. Là comme ailleurs se pose la question sociale, que la hausse continuelle des salaires et du coût de la vie rendent de plus en plus difficile.

La traversée de l'Atlantique

L'aviateur Hawker, parti de Terreneuve, tombe à la mer à une centaine de milles de l'Irlande. — Un avion américain atteint la première étape des îles Açores; deux autres sont perdus.

La traversée de l'Atlantique en aéroplane est-elle actuellement un fait accompli? On ne sait pas encore définitivement.

L'aviateur australien Harry Hawker s'est décidé à partir de Terreneuve dimanche après-midi, à [illegible] 55 (temps de New-York) [illegible] accompagné du commandant McKenzie Grieve comme [illegible] se dirigeait droit sur l'Irlande. D'après ses calculs, le [illegible] devait prendre 20 heures [illegible] une dépêche annon[illegible] aéroplane Sopwith que [illegible] celui de Hawker [illegible] trouvé flottant sur la mer [illegible] centaine de milles des côtes [illegible] mais on n'a pas [illegible] aviateurs. Les [illegible] et tous les [illegible] en mer ont été prévenus par [illegible] télégramme.

Hawker s'était décidé à partir dimanche et à risquer tout malgré l'état peu favorable de la température, lorsqu'il apprit que le N.C. numéro 4, l'un des trois avions américains qui entreprenaient aussi la traversée de l'Atlantique, était parvenu à atteindre les îles Açores, première étape de la traversée. [illegible]

[illegible]

Le N.C. 4 est descendu à Horta, sur l'île de Fayal, dans les Açores après un voyage de 15 heures et 13 minutes. Plusieurs bateaux américains se tiennent prêts à secourir les aviateurs.

Pour les enfants des soldats

Le département de l'éducation de la Saskatchewan a tracé un plan d'assistance pour subvenir à l'éducation des enfants des soldats morts ou complètement [illegible]

[illegible] bation d'une telle démarche.

L'ordre en conseil fédéral relatif aux pensions payables aux enfants des soldats [illegible]

[illegible]

ÉVANGILE

EVANGILE

Le cinquième Dimanche après Pâques

(*S. Jean*, XVI).

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai dit ces choses en paraboles. Le temps vient où je ne vous parlerai plus en parabole, mais où je vous parlerai clairement de mon Père pour vous; car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le monde et je retourne à mon Père. Ses disciples lui dirent: C'est maintenant que vous parlez clairement, et que vous ne vous servez plus de parabole. Nous voyons bien à présent que vous savez toutes choses, et qu'il n'est pas nécessaire qu'on vous interroge: c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

Il ne suffit pas, pour prier au nom de Jésus d'ajouter à toutes nos demandes la formule: "par Jésus-Christ Notre-Seigneur": c'est bien mais c'est insuffisant. Il faut de plus demander ce que Jésus est venu mériter puisque ce sont ses mérites que nous offrons en paiement de nos demandes. Or ce que Jésus a mérité sur la terre, c'est la gloire de Dieu et le salut des âmes. Voilà les grandes et vraies faveurs que nous devons demander. Quant à la santé et les biens temporels, on peut les demander aussi mais conditionnellement. Vous ne savons si cela nous serait utile ou nuisible à notre salut. Laissons donc Dieu, qui connaît l'avenir, juge de la manière dont il doit nous exaucer.

Une famille d'aujourd'hui

(Suite)

Une grande et claire maison qui rit par les fenêtres de ses trois étages, une maison festonnée de galeries, de larges balcons où fleurissent des géraniums. Des piquets de haricots joignent le sol au premier étage. Le toit déborde, formant remise, recouvrant la grange.

—Vous l'habitez toute?

—Oh! que non. Les plus belles chambres, c'est loué aux étrangers. Il faut bien que la maison rapporte.

François Gannaz m'accueille en bras de chemise au seuil de sa demeure. La chemise est de belle toile blanche, toute propre. Il canalisait l'eau d'un bassin pour arroser son jardin. Il quitte son travail et comme si l'on ne venait pas pour lui, mais pour sa nichée, il envoie les deux ou trois aînées qui le tiraient aux jambes ramasser aux champs leurs frères et sœurs. Car il aime à montrer son armée. Il est de taille moyenne, maigre et le teint basané, le poil noir et les yeux francs, ni timide ni hardi, accoutumé à regarder en face, ne s'étonnant pas de grand'chose, simple, hospitalier, exempt de vantardise autant que de tristesse et d'inquiétude. Sa femme a surgi de la cuisine, son dernier-né dans les bras. Sans doute, elle porte la trace des soucis de son admirable royauté familiale. Pourtant les joues sont encore fraîches et les yeux ont gardé cette expression de candeur qui donne tant de charme aux Vierges des primitifs et qui est un signe plus surprenante et jolie sur des visages déjà touchés par l'âge ou la fatigue.

—Quels âges ont-*ils*, Madame? ai-je demandé.

Elle a énuméré la longue liste sans hésiter une seule fois, sans trébucher dans les noms ni dans les dates. Ses quinze enfants lui sont tous présents à l'esprit, depuis leur naissance jusqu'au jour qui luit. Dix garçons et cinq filles.

Tous se sont élancés dans la vie avec une santé robuste, baptisés le lendemain ou le surlendemain de leur naissance, nourris au sein maternel.

—Maintenant, Gannaz, puisque vous m'offrez du cidre nouveau qui a un bon goût pétillant, racontez-moi votre histoire.

—C'est bien simple, m'a-t-il répondu. Elle a trois étages.

J'ai compris qu'elle se confondait avec la construction de sa maison. Et il a repris sans se presser.

—Nous nous sommes mariés à Saint-Jacques, ici près.

—Le 12 avril 1898, a précisé sa femme.

—Nous avions tous les deux vingt-cinq ans. J'avais fini mes trois années de service militaire au 158e d'infanterie, à Toul. Entre nous deux, pour entrer en ménage, nous avions une pièce de 82 francs. Mon oncle et ma tante, qui n'avaient pas d'enfants, nous ont pris pour fermiers, et ils nous ont légué leur avoir. Mais un éboulement de la montagne en a recouvert une partie. C'était à recommencer. Et les enfants rappliquaient. La maison n'avait d'abord qu'un étage. J'ai bâti le second. Il en venait toujours. J'ai bâti le troisième. Plus c'est haut, plus c'est beau, à cause du mont Blanc qui est en face.

Et comme nous regardions en l'air, j'ai vu dans le ciel bleu qu'il y avait encore place au besoin pour d'autres étages.

—Ma femme ne voulait pas que les enfants s'éloignent. Ce n'est pas une raison parce qu'on en a beaucoup pour les laisser vagabonder. Alors j'ai acheté une propriété à côté. C'était bien un peu cher, parce que c'est du beau terrain. Le Crédit foncier m'a prêté les fonds. J'avais déjà emprunté pour la maison. Comme ça, on a les enfants sous la main. On sait ce qu'ils font et ce qu'ils ne font pas. Ils ne fréquentent pas la rue.

—Et vous devez encore beaucoup d'argent?

—Oh! beaucoup, mais la maison et la terre valent davantage.

—Est-ce que l'Académie paye toutes vos dettes?

—Mon Dieu, non. Je crois bien que ça va à dix-huit mille, peut-être dix-neuf en chiffres ronds. Mais ça se payera. Les enfants, c'est l'avenir.

Sa femme le regardait avec une sorte d'admiration.

—Il est toujours content, dit-elle. Moi, des fois, ça me tracasse. C'est le vêtement, et c'est la nourriture, tantôt l'un, tantôt l'autre, et tantôt les deux à la fois. Rien que le pain, ça va à trois mille kilos par an.

—Trois mille kilos, Madame?

—Demandez au boulanger. La note est payée, mais c'est bien lourd. Le soir, je dors encore, parce que c'est la fatigue, mais sur les 2 heures du matin, si je me réveille, je commence à me tourmenter: tant de tabliers qu'il faut pour l'école, et tant de paires de sabots. Et là-dessus tout augmente. Alors je pense que tous les enfants se portent bien: on ne peut pas tout avoir, n'est-ce pas? Quand à mon homme, il dort comme une souche.

J'ai lu, jadis, dans le volume de Charles de Ribbes, disciple de Le Play, sur les *Livres de raison*, qui sont la chronique de la famille française, l'histoire de Louis Dulaurens qui, sans fortune, avait élevé dix enfants. Quand sa femme était découragée, il l'admonestait avec douceur sur son peu de foi: "Il ne faut point, lui écrivait-il, avoir espoir aux hommes: tout en Dieu. Étant chrétienne comme vous l'êtes, ne vous fâchez de rien: tout en Dieu qui est le père commun de nous tous et qui vous mandera ce qui est nécessaire." Les méthodes n'ont point changé, et c'est ainsi que François Gannaz réconforte sa femme. L'effigie du Christ règne dans la maison. Et quand le poids fait plier les épaules — ce poids qui se multiplie *par* quinze pour le vêtement, pour la nourriture, pour les maladies, pour les angoisses, — il y a encore la prière.

—Pourvu qu'ils soient tous là! dit la femme, et son regard a vite fait le compte.

Ils sont tous là maintenant, les uns bruns, les autres blonds, depuis l'aîné, Pierre, que guette la guerre, jusqu'au plus petit, Jean-Baptiste, qui ne marche pas encore. Ils se sont rangés, presque par rang de taille, le long de la balustrade, comme ces hirondelles posées côte à côte sur les fils télégraphiques et qui se serrent les unes contre les autres avant le grand départ pour les pays inconnus. Leur grand départ, ce sera leur vie individuelle: mais ils se souviendront toujours d'avoir été ainsi pressés, et réunis dans les mêmes tendresses et les mêmes soins, et ils trouveront dans leur nombre même aide, assistance et refuge.

Henri BORDEAUX.

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à remarquer ceux des autres.

* * *

S'il faut pécher en quelque extrême, que ce soit en celle de la douceur.

* * *

[illegible]

EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun

LE FOYER — C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

Féminisme pratique

ON a célébré à l'envie, en prose et en vers, le charme de la femme et ses vertus; le marbre a immortalisé ses grâces; la peinture ne se lasse point de la représenter dans ses attitudes les plus poétiques, les plus touchantes, tantôt auréolée de sa jeunesse en fleur, tantôt penchée, radieuse, sur un berceau, tantôt noyée dans les voiles de crêpe de la douleur.

Il est pourtant un aspect de la vie féminine dont l'humble éclat gagnerait à être mis en plus vive lumière. C'est le rôle banal peut-être, sans attraits, mais si bienfaisant de la femme trésorière du foyer, comptable avisée et administratrice diligente du budget domestique.

Le temps est passé de la vie large, au petit bonheur, sans préoccupation de l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Aujourd'hui, l'imprévoyance réserve de cruelles surprises et seule une tenue exacte et minutieuse des comptes permettra d'y parer. Qui, mieux que la mère de famille saurait s'astreindre à ce devoir et l'accomplir avec bonne volonté, intérêt et perpétuelle vigilance? C'est entre ses mains que repose en grande partie le bonheur et la prospérité des siens. Une initiation plus complète aux affaires ne la ferait-elle pas s'y intéresser davantage et une collaboration plus intime avec son mari ne l'y encouragerait-elle pas doublement?

Dès que l'on parle d'une maîtresse de maison, femme d'initiative et de tête, participant activement à l'administration du budget familial, il se trouve aussitôt des bonnes âmes [illegible] pour protester contre cette incursion de la femme hors de son domaine. L'Esprit-Saint lui-même pourtant n'a-t-il pas inspiré à l'auteur du *Livre des Proverbes*, ce portrait de la femme idéale: *Le cœur de son époux met sa confiance en elle... Elle est attentive à tout ce qui peut lui être avantageux et elle se conduit en tout avec une extrême prudence... Elle a considéré un champ qui lui a paru fertile et elle l'a acheté; elle y a planté une vigne du fruit et du travail de ses mains... Elle a goûté et elle a vu, par sa propre expérience que son négoce était bon... Elle a tantôt porté la main à des choses fortes et tantôt à des petites, profitant de tout pour s'enrichir, non par amour de l'argent mais par le désir de faire du bien.*"

Pour profiter de ce qui "peut être le plus avantageux", pour agir avec "extrême prudence" et juger par elle-même des profits de "son négoce", ne faut-il pas que la femme ait une claire vue du bilan des affaires et, d'une façon ou de l'autre, qu'elle tienne les comptes du ménage?

Nous voilà loin de la femme poupée, uniquement préoccupée de ses toilettes et de ses plaisirs, non moins que de la femme esclave condamnée à être la servante de la maison et de l'homme dont elle doit être la compagne.

Ce programme [illegible] comporte sans doute pour la [illegible] Quelle tâche pourtant ne [illegible] lorsqu'elle est transfigurée par l'amour des siens et quel devoir ne devient attrayant lorsqu'il doit servir de piédestal au bonheur de sa famille et à la prospérité de sa maison!

ANNETTE SAINT-AMANT

Le Coin des Enfants

Le moineau et le chat

Il y avait une fois, un chat noir qui se promenait dans la prairie. Tout à coup, il voit un moineau qui mangeait des mouches, des fourmis et toutes sortes d'insectes. Le chat allait le croquer, quand le moineau qui était bien malin, lui dit: "Un chat bien élevé se lave toujours la figure avant de manger." "C'est vrai, dit le chat, je vais le faire." Pendant ce temps-là, le moineau vole sur une branche et se moque ensuite du minet. Celui-ci fâché dit: "Une autre fois je mangerai d'abord et je me laverai après." Il y a longtemps de cela, mais depuis cette aventure, tous les chats font ainsi.

Envoi de COLIBRI (6 ans½).

Mes petits amis m'écrivent!.

Duck Lake, Sask.

Chère dame et bonne amie,

Mon absence a été longue! Je ne vous oublie cependant pas et j'espère que votre santé est bonne.

[illegible]

la grande amie des jeunes enfants comme moi.

Je sais que vous êtes déjà venue à Duck Lake et je serais si fier de faire votre connaissance et maman si [illegible] de vous recevoir! [illegible]

[illegible]

Victor Lanon (11 ans).

[illegible]

Dollard, Sask.

Chère Madame,

[illegible]

Dollard, Sask.

Chère Madame,

[illegible]

... que la terre sera sèche elle sera prête à recevoir le grain.

Votre petite amie,

Marie Bouffart (11 ans).

Dollard, Sask.

Chère Madame,

Nous recevons le *Patriote* et toutes les semaines je lis les petites lettres dans votre page "En Famille": je les trouve bien intéressantes. Je vais vous écrire une lettre, moi aussi, afin d'avoir un petit coin dans cette page que j'aime tant à lire.

Je vais à l'école avec ma sœur. Je suis dans le troisième grade. J'ai six sœurs et deux frères. Trois de mes sœurs sont mariées.

Au revoir, chère madame, je vous écrirai encore.

Votre toute petite amie,

Irène Marquis (9 ans)

Je ne vous connais pas, mais je pense souvent à vous et prie le bon Dieu qu'il vous accorde une bonne santé. Au revoir, chère madame et si vous me permettez de revenir j'essaierai de faire mieux.

Une nouvelle petite amie,

Rita Tellier, (9 ans)

Marcelin, Sask.

Chère Madame,

Je suis une fille Irlandaise. Je ne sais pas beaucoup le français mais je fais de mon mieux.

Je vais à l'école tous les jours et j'aime l'école. Je suis dans le cinquième grade et on fait nos examens pour Pâques. J'ai lu bien des lettres dans le *Patriote* et je pense que c'est le plus beau journal du monde.

Jeanne Crowe.

Diligence, Alta.

Chère Madame,

Je vous ai déjà écrit mais ma lettre n'a pas paru, je crois qu'elle s'est perdue. Mais je ne me décourage pas, je viens toujours avec le même cœur canadien français écrire dans ce cher petit "Coin". Je vais à l'école tous les jours et j'aime bien cela. J'aime aussi beaucoup à étudier, mais il y a peu de français. Nous sommes arrivés ici depuis le mois de juillet 1911 et le peu de français que je sais, je l'ai appris dans la belle province de Québec. Nous sommes six enfants et c'est moi qui suis l'aînée. Je vais terminer ma petite lettre en vous souhaitant beaucoup de nouveaux amis.

D'une amie,

[illegible] (12 ans)

Nous saluons avec joie le retour du printemps. Pourtant nous avons eu un bien bel hiver, très peu de neige et le froid n'a pas été trop rigoureux non plus.

Veuillez me recevoir comme votre nouvelle petite amie.

[illegible] Roy (11 ans).

Albertville, Sask.

Chère Madame,

Je suis une petite de dix ans. Je vais à l'école et j'aime bien y aller. J'apprends l'anglais et le français, aussi le catéchisme et la grammaire. Maman a fait sa couche-chaude. Elle m'a donné un petit coin et j'ai semé des fleurs, des choux et j'ai hâte de les planter dans mon jardin. J'ai hâte que mes bouquets fleurissent pour porter des fleurs à la sainte Vierge.

Je termine ma lettre en vous souhaitant une bonne santé.

Carmelle [illegible] (10 ans)

Albertville, Sask.

Chère Madame,

Comme c'est la première fois que je vous écris, je crois que vous allez accepter ma lettre. Ce qui m'encourage de vous écrire c'est que je vois le "Coin des enfants" dans le *Patriote*.

Nous sommes cinq qui allons à l'école. Je suis dans le quatrième grade. Nous avons de la lecture, de la grammaire, de l'arithmétique et plusieurs autres choses. Nous avons quelquefois de l'histoire sainte et c'est ce que j'aime le mieux. Nous jouons à la balle à l'école. [illegible] est arrivé, la terre se couvre d'une nouvelle verdure, les [illegible] ont l'air d'être contents [illegible] l'été approche. Je [illegible] arrêter. Je ne vous écris pas bien long mais ce n'est que la première fois que je vous écris.

Votre nouveau petit ami,

Ernest Perreault (10 ans)

Oui, il y avait bien longtemps que je n'avais pas reçu de nouvelles de mon cher petit Victor. Aussi ai-je été particulièrement heureuse en recevant sa bonne lettre. Et voilà donc enfant de chœur! quel honneur en effet! Comme il a raison d'en être fier et heureux — et comme la grande amie est également heureuse et fière de savoir que le bon Dieu entend parfois son nom de [illegible]. Je promets qu'à ma prochaine visite à Duck Lake je connaîtrai M. Victor.

Mes petites correspondantes ne m'ennuient jamais et je les accueille toujours avec joie, — surtout quand elles s'efforcent de faire mieux. Chez à [illegible] de mes deux petites nouvelles amies, Mlles Marie-Ange et Rita.

Voilà certes une appréciation flatteuse et un effort de bonne volonté qui ne peut que faire grand plaisir. Merci et félicitations à Mlle Jeanne!

Les lettres de mes correspondants tardent parfois quelques semaines à paraître. Mlle Blanche en a fait l'expérience, mais elle sait maintenant combien les fillettes récemment arrivées de la Vieille Province sont les bienvenues au "Coin des Enfants".

Quatre nouvelles petites amies de Dollard; toutes sont amies de l'étude et du travail, bien [illegible] [illegible] à manier leur langue, [illegible] à bâtir un [illegible] canadien français et à [illegible] une [illegible] [illegible].

Mes jeunes correspondants d'Albertville, Mlle Carmelle et M. Ernest ne sont que [illegible] [illegible] pas [illegible] profiter [illegible] tous félicitations et bienvenue.

Mes petites amies Blanche [illegible] et [illegible] m'ont écrit de bien gentilles lettres, mais trop personnelles pour être publiées. Que chacune sache combien son affection et sa gratitude me touchent profondément.

La Directrice.

NOUVELLES DE PARTOUT

... convention annuelle des mu... ...onomes de la Saskatche-... ...ion à Saskatoon les 25, 26 ... Le lieutenant-gouverneur ...ince présidera à l'ouverture.

...stable Chappins, de la po-...e, a fait un voyage de ...es dans l'extrême Nord, par ...rature de 450 au-dessous de ...faire une enquête sur le ...rappeur suèdois, trouvé ...son "shack". Il sera de re-... milieu du mois prochain.

...vernement a fait l'acqui-... propriété de quinze acres ... pour l'érection de la nou-... Normale.

...hédrale de Montréal a été ... Saint-Père au rang de ...leure.

...teurs autres de la pro-...ovince, St-Hyacinthe vient ...e union ouvrière catho-... des ouvriers menui-...

...es de fer sous le con-...vernement aux Etats-... un déficit de 192 mil-... trois premiers mois de ...perte en 1918 a été de ...

...ommencement d'émeute, ...réprimé, a éclaté à ... Les grévistes du tram-...cidé de faire un mauvais ...oiseurs de grève qui es-... de faire circuler quelques ...électriques.

...stitutrices de langue an-...écoles séparées d'Ottawa ...sont en grève pour obtenir ...augmentation de salaire de $260 ...

...journaliste brésilien attaque ...les Etats-Unis au cours ...ticle au "Nolle" de Rio de ...il dit que les Etats-Unis ...le Brésil comme une fu-...Force et qu'ils seront incontes-...la Prusse de demain.

Les soldats canadiens ont gagné ...cours de la guerre 53 Croix Victo-...ia et 2,182 croix militaires.

Le colonel Mulock, actuellement en Angleterre, doit consulter le mi-nistre de la Milice au sujet de l'éta-blissement d'un service aérien perma-nent au Canada.

Le sculpteur Laliberté a été au-torisé à faire le buste en marbre de Sir Robert Borden pour faire pendant au buste de Sir Wilfrid Laurier dans le Grand Salon de réception du Sé-nat. Le buste coûte $1,500.

—Un groupe de 600 soldats cana-diens et 25 officiers a entrepris une tournée dans les principales villes d'Angleterre et d'Ecosse avant le re-tour au Canada.

—L'ambassadeur américain à Rome prétend que si les revendications de l'Italie sont définitivement rejetées, il est possible qu'une révolution éclate en Italie.

—Le Comte Czernin, ancien minis-tre des Affaires étrangères d'Autri-che-Hongrie, prépare un livre de mé-moires où figureront plusieurs lettres personnelles des anciens empereurs d'Allemagne et d'Autriche.

—L'impératrice douairière de Rus-sie, Feodorovna, et sa fille, l'archidu-chesse Xenie, sont arrivées en Angle-terre à bord d'un navire anglais.

—La comtesse de Paris, mère du duc d'Orléans, est morte le 24 avril au Château de Villamanrique, près de Séville en Espagne. Elle était âgée de 70 ans.

—o—

Congrès mondial de prohibition

Les chefs de la tempérance de toutes les parties du monde se réunissent en conférence demain à Toronto. Environ 150 délé-gués représentant cinquante na-tions seront présents. Cette con-férence durera plusieurs semai-nes; les délégués visiteront diffé-rentes villes du Canada et des Etats-Unis. Le but est de former une ligue mondiale contre le com-merce des liqueurs et de prendre des mesures pour mettre la prohi-bition en vigueur dans tous les pays.

—o—

Le C.P.R. va avoir des aéroplanes

On sait que le Pacifique Cana-dien s'est adressé au gouverne-ment fédéral pour obtenir une charte qui lui permettra d'exploi-ter un service d'aéroplanes. Le vice-président de la Compagnie, M. Grant Hall a déclaré à ce su-jet:

"Quoique ce genre de transport soit encore assez dispendieux, les perfectionnements que l'on a ap-portés aux dirigeables ainsi qu'aux aéroplanes, justifient am-plement les démarches faites par le C.P.R. pour se préparer à entrer en lice dès que les conditions le permettront."

Direction: J. L. BERNARD



Administration: Ad. LIBOIRON

2ème ANNEE — PONTEIX, Sask., MERCREDI 21 MAI 1919. — No. 20

FÊTES DU JOUR

Saint Eutrope. Chargé par le pape d'évangeliser les Gaules, ce prêtre grec se fixa à Saintes, où, après avoir opéré de nombreuses conversions, il fut martyrisé en 122.

Sainte Estelle.- Honorée à Saintes. Elle se convertit subitement au chris-tianisme à la parole de Saint-Eutro-pe. A la suite de cette conversion re-tentissante, son père la renia et l'a-bandonna aux bourreaux, puis en mê-me temps fit mettre Saint-Eutrope à mort, l'an 122.

Chers Lecteurs,

Comme cela vous a éte annoncé pré-cédemment, la rédaction de l'*Hiron-delle* a été confiée, dès cette semaine, à M. l'abbé Bernard, prêtre zélé et dévoué à toutes les œuvres et je vous prierai de l'aider en lui donnant des nouvelles et même des articles capa-bles d'intéresser le public. On m'a déjà demandé pourquoi ce change-ment, vous avez le droit de le savoir. Voici donc: Monseigneur l'Archevê-que de Régina, qui aime tant ses prê-tres, m'accorde avec bienveillance l'autorisation de prendre quelques se-maines de vacances. Je voudrais en profiter, tout en emportant la satis-faction de savoir que notre petit jour-nal vous continue ses visites et pourra peut-être me rejoindre en cours de route et me parler de vous. J'ai d'ailleurs l'intention de ne pas inter-rompre complètement mes relations avec l'*Hirondelle* et de lui faire à l'oc-casion quelques communications de voyage. Quant à l'histoire de la pa-roisse, je la reprendrai dès mon re-tour à l'endroit où je la laisse: le bois de l'église rendu sur la colline... je vous dis donc simplement, à la grâ-ce de Dieu, un cordial Au Revoir.

A. ROYER, Curé.

MOIS DE MARIE.—Tous les jours, le nombre de personnes suivant les exercices du mois de Marie augmente. L'exercice ne dure que vingt minutes. Chants, lecture sur les apparitions à Lourdes, et bénédiction du Saint-Sa-crement. Espérons que le mois de juin, consacré au SacréCœur, aura aussi son exercice chaque soir. L'on y trouvera sans doute autant de bon-nes volontés.

CATECHISME.—Les enfants s'ap-pliquent bien à leur catéchisme de la 1ère communion et au catéchisme de la communion solennelle. Les plus grands ont également reçu la visite de l'assistant-curé qui s'est fait un plai-sir de les interroger. Décidément, il se fait un bon travail et presque tous subissent un excellent examen. Il y a temps pour tout: pour prier, pour travailler, voire même pour jouer.

BAPTEMES.—Le 8 mai: Joseph-Jules-Emile, enfant de Joseph Boire et de Clara Bellanger. Parrain, Jules Boire, représenté par Anne Guillet: marraine, Lénaïde Gauthier, représen-tée par Alice Desbarnais.

Le 11 mai: Marie-Cécile-Séraphi-ne, enfant de Aimé Roy et de Victo-ria Carrière. Parrain, François Car-rière: marraine, Séraphine Bellerive.

Le 11 mai: Marie-Rose-Thérèse, en-fant de Gédéon Dubois et de Rosée Rémillard. Parrain, Oscar Langlois; marraine, Marie Rémillard.

GOUVERNEMENT.—Le 3 juin pro-chain, le *train exhibition* du Gouver-nement sera à Ponteix de 2 h. ½ à 6 h. ½ du soir. Faisons-nous un devoir de répondre à ces leçons de choses si pratiques. Rendons-nous-y en très grand nombre. Honneur oblige. Donc point d'autre engagement ce jour-là et soyons là à l'arrivée du train. Soyons unis...

EN PROMENADE—M. le curé Royer et le curé de Vanguard sont allés en mission passer une couple de jours à Gergovia. M. et Mme Cousin ainsi que M. Gauthier, marchand, y sont allés pour affaires.

—MM. Giroux, J. A. Potvin, Mme Potvin et ses deux demoiselles sont allés en promenade à Frenchville. Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Giroux a fait l'acquisition d'une jolie maison et d'une automobile.

—Etaient également de passage à Frenchville: MM. Adélard Laplante, Giguère et Henri Ste-Marie.

—M. A. D. Rochon est allé au Lac Pelletier pour affaires.

ANNONCEURS. — Nos annonceurs méritent assurément notre encoura-gement et forment un tout avec l'*Hirondelle* de Ponteix. Il est donc de notre devoir de les encourager en achetant chez eux autant que faire se peut. Groupons-nous ~~et~~ encourageons-nous toujours, sachant passer par-dessus les petites misères de chaque jour.

CONSTRUCTIONS.—Les maisons des Docteurs Clerk et Lupien avan-cent rapidement et promettent pour l'embellissement de Ponteix.

—MM. Begin et Cie, sont à faire de grandes améliorations dans leur ga-rage "Ford". Le public y trouvera entière satisfaction; d'ailleurs sui-vez leur annonce de chaque semaine.

—MM. Slary et Matte sont égale-ment à terminer leur nouveau garage situé près de la gare. Une visite est sollicitée.

—Tout le monde a applaudi à la construction des nouveaux trottoirs. Les traverses ont été plus longues à terminer et laissaient à désirer pour les automobiles surtout: mais on est en train de les aplanir afin d'éviter tout accident.

A LOUER.—Salle à Diner. Con-ditions faciles. S'adresser à Windsor Hotel, Ponteix, Sask.

Quand planter des pommes de terre

(Notes des Fermes expérimentales)

Les pommes de terre occupent une place très importante dans la nourriture du colon. Il n'y a peut-être pas d'aliment après la farine que la ménagère trouve plus difficile à remplacer que la pomme de terre, et cependant des milliers de familles ne parvien-nent à obtenir que des provisions limitées parce que leurs récoltes manquent complètement ou font défaut. Nous sommes convaincus que les mauvaises récoltes seraient beaucoup moins fréquentes, que la production serait plus élevée et que la qualité serait meilleure, si l'on plantait ces tubercules plus tôt que l'on a généralement l'ha-bitude de faire. Beaucoup de co-lons dans les régions du nord sa-vent que les quelques rangs de pommes de terre qu'ils plantent de bonne heure pour les arracher en été, ont bien produit, tandis que le reste de la récolte, qui avait été planté vers la fin de mai, n'a donné qu'une faible production de tubercules petits, aqueux, non mûrs, dont le développement a été enrayé par les gelées de fin août ou du commencement de septembre. Parfois, ces planta-tions très précoces peuvent souf-frir de la température défavorable en mai ou d'une gelée excessive-ment rigoureuse en juin. Il n'est pas bon de mettre tous ses œufs (ou toutes ses patates) dans le mê-me panier. Nous avons trouvé cependant à la station expérimen-tale de Scott, Saskatchewan, et ailleurs, que ces plantations pré-coces, même celles qui avaient ge-lé deux ou trois fois, donnent gé-néralement les meilleurs résultats. Beaucoup dépend naturellement de la rigueur de la gelée et du dé-veloppement de la récolte au mo-ment où celle-ci est touchée. Nous croyons que dans les régions où l'été est court, le meilleur système est d'employer une variété préco-ce, puis de planter la plus grande partie de la récolte au commence-ment de mai, et quelques rangs plus tard, pour être plus sûr. Il vaut généralement mieux laisser là les semailles de grain pendant une demi-journée pour planter un quart d'acre au commencement de mai, que d'attendre que tout le grain soit semé pour planter en-suite une grande étendue en pom-mes de terre.

Une expérience intéressante sur ce point a été commencée en 1918 à la sous-station expérimentale de Beaverlodge, pour le district de Grande Prairie, Alberta. Elle n'a duré qu'une saison, mais nous croyons bon d'en publier les chif-fres parce qu'ils confirment l'ex-périence générale des colons du district avoisinant et qu'ils sont très concluants. Cet essai doit être répété pendant au moins cinq ans.

La variété employée était la Early Rose. On s'était servi de petits tubercules entiers. Le sol avait été préparé par un profond labour de cassage en juin 1917. Il était très uniforme. Les gelées tardives, survenues les nuits des 22 et 23 juillet, ont endommagé les tiges, mais sans les faire périr.

Sept rangées parallèles de dix perches chacune ont été plantées à tour de rôle, la première le 27 avril et les autres à une semaine d'intervalle, la dernière le 7 juin. Toutes ces rangées ont été traitées de la même façon, mais la série de quatre à sept se trouvait sur le champ qui avait reçu un ou deux binages supplémentaires avant la plantation pour empêcher l'herbe et les mauvaises herbes de pous-ser. Il est possible que la premiè-re rangée ait été protégée quelque peu contre la gelée, car elle était bordée d'un côté par une rangée supplémentaire, plantée tard, dont les petites tiges laissaient passer une certaine radiation de chaleur de l'espace de terrain nu qui les séparait. Nous avons souvent re-marqué par expérience, que la rangée extérieure d'une parcelle quelconque est avantagée sous ce rapport, lorsque cette parcelle est entourée d'un terrain labouré. C'est le contraire qui se produit lorsque la parcelle est entourée de grain, d'herbe ou d'arbustes.

La quatrième plantation a été faite par une journée froide de giboulée. Les tiges de cette ran-gée ont toujours été lentes à pous-ser, soit parce que la semence avait été mise dans un sol froid, soit par une autre raison inconnue. Quoi qu'il en soit, cette rangée a donné à l'arrachage une produc-tion plus faible que la cinquième. C'est là la seule exception. Pour toutes les autres rangées la pro-duction a baissé régulièrement suivant le retard dans la planta-tion.

De même, les résultats de l'ana-lyse chimique ont accusé une constance frappante entre la pro-duction et le pourcentage de ma-tière sèche. Les essais de cuisson ont confirmé d'une manière gé-nérale les constatations du chi-miste. La rangée plantée en der-nier lieu n'a produit qu'environ le tiers de la quantité de matière sèche produite par la rangée plan-tée en premier lieu. Et même les quatrième et cinquième planta-tions, faites à des dates qui corres-pondaient d'assez près à celles aux-quelles les cultivateurs plantent la majorité de leurs récoltes, ont pro-duit moins de moitié de matière sèche à l'acre que la plantation du 27 avril.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No. 20

Ouvrage couronné par l'Académie Française

(*Suite*)

De nouveau, la défiance de l'avenir, l'appréhension de la vie montent en Odile: et là, dans un coin du grand salon, assise à sa petite table, le front trop lourd dans sa main, elle regarde, au travers des carreaux, sa tante qui s'éloigne sur la porte avec la dernière visite, et, au second plan, derrière elle, sur la route de la Ferlandière, son rêve qui semble flotter et s'évanouir dans l'ombre grandissante.

A ce moment, Djinn, l'épagneul d'Odile — encore un cadeau de Jacques — entra par la porte restée entr'ouverte, et vint mettre sa tête sur les genoux de sa maîtresse avec ce bon regard des bêtes qui semblent comprendre notre tristesse et vouloir demander: —Je ne puis rien pour toi?..

Odile le caressa doucement... et, comme le chien semblait prolonger son interrogation, elle se pencha sur lui et les yeux pleins de larmes l'embrassant sur sa tête soyeuse

Djinn, murmura-t-elle tout bas, il l'aime...

Puis elle remonta dans sa chambre pour éviter le récit des gros ... de sa tante..

* * *

Le lendemain, afin de n'avoir ... l'air de bouder, Odile partit ... la Ferlandière par la grande ... avec Djinn.

La nuit avait laissé tomber sur ... son influence reposante. Dieu qui ne refuse pas sa rosée au ... humble brin d'herbe, mit dans l'âme de la jeune fille un calme inespéré, la résolution très sage d'attendre les événements, de ne pas s'inquiéter pour des choses qui, somme toute, ne reposaient sur rien. Mais il fallut ... lutter pour défendre et ... cette paix de l'âme, car la visite de la Ferlandière fut ... Jacques avait été ... bon, comme toujours mais presque triste... Jeanne ... évidemment quelque chose. En deux jours, elle avait changé complètement d'attitude vis-à-vis de son frère, et sa bonne ... dissimulait mal des préoccupations certaines: à son départ, elle embrassa Odile avec une tendresse extraordinaire...

Sans aucun doute, il y avait du ... du malheur dans l'air...

Pourtant et contre ses habitudes, Odile se défendit encore contre cette seconde impression: elle ... les étangs qui ceinturent l'Abbaye et, tout en marchant, se raisonnait bien, essayait de se persuader que l'attitude de Jeanne était enfantine, ridicule... Pourquoi donner une telle signification à la conduite courtoise, ... courtoise même de Jacques dans un salon vis-à-vis d'une jeune fille comme Alberte, que les circonstances plaçaient dans une ... difficile situation..? Jacques, avec son sentiment inné de délicatesse, devait agir comme il avait agi... C'était évident, le contraire aurait étonné...

Et Odile s'efforça de penser à autre chose...

Malheureusement, l'atmosphère est grise et morne, c'est bien un jour d'hiver, éclairant de sa lumière indécise la mort de tout. Dans les sentiers, on voit à un kilomètre au travers des futaies; les jolis ruisseaux d'été coulent aujourd'hui avec des teintes de plomb entre des rives dénudées; on dirait la vieillesse des choses, presque la fin de la terre; les nids tourmentés par les vents semblent abandonnés pour toujours au milieu des branches qui n'abritent plus aucun mystère; et le ciel ... sur l'horizon comme un suaire de tristesse, prêt à tout ensevelir...

Odile qui tient à son bonheur, ... encore... Au printemps, pense-t-elle, tout renaîtra, tout vivra, tout resplendira de vie et d'amour... Les bourgeons éclateront au bout des branches; les ruisseaux chanteront de nouveau sous les primevères, à l'ombre des aubépines en fleurs; les oiseaux reviendront à tire-d'aile réparer les ... de leurs nids; et le ciel, redevenu bleu, brillera comme une espérance par-dessus nos tristesses et nos appréhensions de la terre...

Et la pauvre enfant se raisonne avec courage, tout en montant le Tuquet, petit sentier de culture qui escalade les champs au travers des terres, et relie la route de la Ferlandière à celle du Val. En route, pour aider ses pensées à revenir au beau, elle veut prendre plaisir aux ébats de Djinn, qui arpente à toute vitesse les blés déjà verts et courts, et elle s'amuse même à lui lancer des pierres qu'il rapporte à sa maîtresse, le panache triomphant, les yeux tout dilatés de plaisir.

Mais qu'y a-t-il..?

Tout à coup, Odile s'arrête... Une voiture apparaît là-haut, sur la route, entre les peupliers qui bordent la route du Val, et elle reconnaît l'attelage... C'est le coupé des Harmuster, avec ses deux grands carrossiers de cirque.

Toute droite, à mi-côte, la jeune fille commande les deux routes: une première fois, au-dessus d'elle, puis une seconde, en dessous, elle distingue sans aucun doute possible Alberte, seule dans son coupé, la glace baissée, malgré le froid... La voiture passe au galop devant l'Abbaye, fait le crochet obligatoire et descend sur la route de la Ferlandière.

Odile la suit des yeux, tout en maintenant Djinn à côté d'elle, pour l'empêcher d'aboyer; mais son cœur semble subitement cesser de battre dans sa poitrine, quand, au poteau blanc, limite de l'allée qui descend en droite ligne chez Jacques, Odile voit Alberte donner un ordre au cocher, qui met ses chevaux au pas, et fait lentement... très lentement... le tour de la ferme et du château, comme un ennemi qui examine effrontément une place, repère à son aise les positions à prendre.

Et même, quelques instants, Alberte met pied à terre; puis, au travers du rideau d'arbre, par delà l'étang, regarde le château avec l'attitude d'une personne qui veut en graver dans sa mémoire les moindres détails. Ce manège dura un bon quart d'heure, après lequel, sans continuer plus loin vers Tergnier, avec une brutale franchise pour tous ceux qui auraient observé sa démarche, comme il arrive si fréquemment dans les petits pays où tout se hausse à la proportion d'un événement, Alberte remonte en voiture, revient par la même route, passe une troisième fois devant Odile, puis une quatrième, toujours sans la voir, et définitivement repart au grand galop vers Frilleux et le Val d'Api.

Odile s'aperçoit seulement qu'elle grelotte sous sa pelisse: alors, sans réfléchir davantage, sans même chercher à mettre les choses à leur véritable point, la jeune fille redescend sur la route et, tout anéantie, revient à l'Abbaye.

Elle lui parut grande, immense, avec ses pièces sonores et désertes, désolées comme son pauvre cœur: ainsi c'était vrai: il y avait maintenant quelque chose, un lien, un mystère entre Jacques et Alberte; et Jacques ne lui avait rien dit: elle avait tout pressenti par les étrangers... pourquoi le jeune homme ne parlait-il pas s'il n'y avait rien à cacher..? Et, le restant du jour, Odile s'enferma dans sa chambre pour avoir la liberté de son immense douleur.

Le soir même, la nature sembla vouloir se mettre à l'unisson de la jeune fille: le grésil tomba; puis la neige, une grosse neige floconneuse qui, en douze heures, intercepta toute communication entre les villages.

Et cela dura deux jours..

Odile, qui a pris froid, ne sort pas, et, dans ces longs loisirs que donne l'hiver à la campagne, savoure seule, devant la mystérieuse sympathie de la cheminée flambante, tous les détails vrais ou supposés de son malheur.

Comme il s'évanouissait vite le rêve qu'inconsciemment elle avait fait!.. le si beau rêve! — si jamais il y a réellement de beaux rêves..?

Tout cela perdu, éteint, anéanti, comme tout à l'heure mourrait le feu clair qui brûlait devant elle, ne laissant au milieu des chenêts qu'une misérable poignée de cendres...

Et Odile se lève, va, vient dans la grande pièce, s'arrête à la haute baie qui domine toute la vallée, et regarde la neige qui tombe, toujours, mélancolique, à flocons de plus en plus pressés. Les bois, les champs, la Jouine, les deux routes et les sentiers de culture, le Tuquet, tout disparaît sous un linceul immaculé, et la campagne entière s'enveloppe de ce silence étrange des temps de neige, qui évoque l'idée du grand sommeil... de la grande paix froide dans le néant de tout.

Seule, la ligne des arbres indique encore la direction de la Ferlandière, qui semble dormir, là-bas, à quatre kilomètres, dans le fond de la Jouine, comme un immense mausolée.

Malgré sa peine — peut-être à cause d'elle, — Odile pense:

—Que fait Jacques?..

Et des dialogues sans fin s'établissent dans son âme lassée.

—Que fait Jacques!..

Une voix intérieure lui murmure:

—Il pense à Alberte!.. Et toi, ne pense donc plus à lui... Regarde! la nature elle-même semble t'indiquer la séparation...

En effet, la neige tombe plus dense, plus lourde que jamais; les flocons s'écrasent aux vitres, le pays entier disparaît derrière de perpétuels rideaux mouvants, on dirait de plus en plus des suaires gigantesques qu'agitent furieusement les rafales, et au milieu desquels, toute perdue, passe parfois la silhouette lamentable d'un pauvre petit oiseau apeuré, dont les cris d'effroi s'évanouissent sans écho dans le bruit de la grande tourmente.

* * *

Toute la nuit, et le lendemain, la neige continua de descendre; mais, vers 1 heure, le ciel se déchira lentement, et, entre les arbres noirs du Bois-Roux, un soleil tout rouge laissa filtrer sa lumière froide sur la nappe éclatante.

Odile, qui étouffait de toutes les manières, eut, ce soir là, l'idée de sortir. Déjà les paysans avaient ouvert quelques tranchées avec des voitures basses.

La jeune fille en profita, et, chaudement enveloppée dans une pelisse, son col de fourrure bien relevé, elle eut pendant quelques instants, une sorte de diversion dans les aspects nouveaux que revêtait la "grande amie" par ces temps de neige.

(A suivre)

Marchés de Winnipeg

Les marchés aux grains et les marchés aux bestiaux de Winnipeg sont fermés par suite de la grève.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE—	
No. 1, nord	202
No. 2 nord	199
No. 3 nord	194
No. 4 nord	187
No. 5 nord	174
AVOINE	65c
ORGE	70c à 75c
Foin la tonne	$10.00 à $12.00
MOULEE, 100 livres	$2.25
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	45c
OEUFS, la douz.	40c
POMMES DE TERRE	75c à $1.25
CAROTTES, le minot	$1.10
NAVETS, le minot	$1.25
POULET, la livre	35c
PORC, la livre	20c
MOUTON, la livre	24c
BOEUF, la livre	16c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. BURNS & CO.)

Bouvillons de choix à partir de 1050 livres	12 à 14c
Bons bouvillons de boucherie de 1.100 à 1.200 livres	10 à 12½
Bouvillons de boucherie moyens de 900 à 1000 livres	8 à 9c
Génisses de choix	10 à 12c
Bonnes génisses de boucherie au-dessous de 1000 livres	8½ à 10c
Vaches de choix au-dessous de 1000 livres	9 à 11½
Vaches moyennes	4 à 9c
Bœufs de choix	5 à 9c
Bœufs communs	5 à 7c
Taureaux	5 à 8c
Porcs de choix	21c
Veaux	8 à 10
Béliers	12½ à 13½
Brebis	10½ à 12c
Agneaux	13½ à 14½
VOLAILLE—	
Poulet du printemps	15c
Coqs	12c
Poulets du printemps	19c
Canards	15c
Oies	15c
Dindes	22c

Merci à nos Abonnés

Un grand nombre de fidèles abonnés ont répondu généreusement à notre appel. Beaucoup d'entre eux ont payé et les arrérages et plusieurs années à l'avance. A ceux-là nous disons un cordial merci.

Cependant il reste encore quelques retardataires auxquels nous adressons un dernier et pressant appel. Nous les prions instamment de payer immédiatement leur abonnement dû.

Il ne faut pas oublier que à partir du 1er juin le tarif sera rehaussé. L'on peut encore profiter de l'avantage offert de payer plusieurs années à l'avance à $1.50 seulement.

N'attendons pas au lendemain, car il ne reste plus que quelques jours.

L'ADMINISTRATION

PRINCE-ALBERT

M. J. C. Morner est parti pour la [illegible] de la Rivière la Paix, où il [illegible] livrer à des travaux d'arpentage [illegible] passera toute la saison [illegible]

M. H. E. Noël, avocat, a transporté son bureau dans l'édifice Knox, [illegible] 14, au-dessus du magasin à [illegible]

Samedi prochain 24 mai, une vente [illegible] de fantaisie aura lieu à l'Académie de Sion, au profit de l'ins[illegible]

Le jeune Canadien français de [illegible] Vandal, qui s'était enrôlé [illegible] deux ans, vient de rentrer dans son foyer après avoir passé six mois de captivité en Allemagne. Blessé et [illegible] prisonnier à la bataille d'Arras, en août 1918, il avait été envoyé immédiatement dans un camp de prisonniers et obligé à travailler dans les mines de sel jusqu'à son relâchement, le 5 janvier 1919. Notre compatriote, on le devine, garde un triste souvenir des mauvais traitements qu'il a subis et sa santé s'en trouve altérée.

o

"La bénédiction de l'église de Montmartre est fixée au 12 juin prochain, et non au 27 mai, tel qu'annoncé déjà."

o

La convention libérale du mois d'août

M. D.-D. McKenzie, le chef du parti libéral, a rendu publics les arrangements faits pour la grande convention libérale de tout le pays qui sera tenue à Ottawa, pendant la première semaine du mois d'août.

La convention aura trois buts à atteindre: présenter, discuter et adopter le programme que devra suivre le parti libéral au Canada; étudier la question de l'organisation du parti; choisir un chef pour succéder à sir Wilfrid Laurier.

La présentation des divers groupes libéraux sera basée sur le plan adopté en 1893. Elle est divisée en 5 groupes:

1—Tous les membres du sénat et de la chambre des communes qui désirent coopérer avec le parti libéral et tous les candidats libéraux défaits aux dernières élections du Dominion.

2—Les premiers ministres libéraux et les chefs de l'opposition libérale dans les différentes provinces.

3—Les présidents des 9 associations libérales provinciales.

4—Trois délégués de chaque circonscription du Dominion qui seront élus à une convention locale convoquée à ce propos.

Dans le cas où une circonscription a deux représentants parlementaires, on élira deux délégués. Les femmes sont éligibles.

5—Les membres libéraux de chaque assemblée provinciale et les candidats libéraux défaits aux dernières élections dans chaque province, agissant conjointement, auront le droit de choisir parmi eux un nombre de délégués égal au quart du nombre total de représentants dans chaque assemblée provinciale.

Une convention locale dans chaque circonscription doit être convoquée pas plus tard que le 30 juin pour l'élection des trois délégués.

L'Ouest en faveur de l'"Unique Grande Union"

D'après les résultats complets du vote fournis par le conseil des métiers et du travail de Régina, l'Ouest canadien a adopté le principe de l'unique grande union.

A Régina, sur 1,200 ouvriers électeurs, 300 se sont prononcés en faveur et 64 contre. Le comité de l'unique grande union convoque une conférence à Calgary, le 4 juin, pour étudier les nouvelles mesures à prendre.

o

L'Université Laval de Montréal obtient sa complète autonomie

Mgr Gauthier, auxiliaire de Montréal, a reçu de la délégation apostolique à Ottawa, la nouvelle que le Saint-Siège accorde à la succursale montréalaise de l'Université Laval sa complète autonomie. Celle-ci prendra probablement le nom d'Université de Montréal.

La constitution de la nouvelle université sera élaborée d'ici quelque temps. Il faudra aussi, nous dit-on, obtenir des chartes civiles de Londres et de Québec.

La succursale montréalaise de Laval comprenait quatre Facultés, celles de théologie, de droit, de médecine et des arts; et douze écoles agrégées ou affiliées, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole de médecine comparée et de science vétérinaire de Montréal, l'Ecole de chirurgie dentaire, l'Ecole de pharmacie Laval, l'Institut agricole d'Oka, l'Ecole d'enseignement supérieur pour les jeunes filles, l'Institut des frères Maristes, l'Institut des frères de l'Instruction chrétienne, l'Institut des frères de Sainte-Croix, la Communauté des frères du Sacré-Cœur, l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal et l'Ecole de musique (Institution Nazareth).

o

Le temps et les récoltes

D'après les rapports reçus au département de l'Agriculture, les conditions de la récolte sont idéales dans les parties ouest et sud-ouest de la Saskatchewan, mais les districts nord-est, nord-ouest et ouest-centre ont grandement besoin de pluie.

Les semailles du blé sont terminées et celles de l'avoine sont en bonne voie.

Le prix moyen des salaires est de $60 à $75 par mois.

o

Le gouvernement fera-t-il quelque chose pour assurer la vente de la prochaine récolte?

Si le gouvernement fédéral ne prend pas au plus tôt les mesures nécessaires pour assurer la vente et l'exportation de la prochaine récolte, ce sera, pense M. Wood président des United Farmers of l'Alberta, un véritable désastre pour le Canada.

"Peut-être, a-t-il dit, le gouvernement a un plan, mais je n'en sais rien et il est de première importance que les fermiers soient rassurés sur ce point. Les intérêts vitaux, non seulement des cultivateurs, mais de tout le pays dépendent de l'agriculture."

D'après les apparences actuelles, la récolte de cette année sera la plus considérable que nous ayons eue.

o

Y a-t-il des dangers de bolschevisme chez nous?

"Il y a dans nos classes bourgeoises et jouisseuses, écrit M. Henri Bourassa, assez d'arrogance, de cupidité, d'égoïsme et d'aveuglement, et dans nos classes populaires, assez de ferments de haine et d'envie, d'appétences démagogiques et, comme chez les bourgeois, d'égoïsme aveugle et cupide, pour fournir tous les éléments d'une révolution sociale complète. La guerre, la propagande de guerre, le scandaleux enrichissement des profiteurs, la conscription, la tyrannie gouvernementale, ont multiplié ces germes de révolution avec une intensité dont peu de Canadiens semblent s'apercevoir — pour l'excellente raison que la plupart ont participé, activement ou passivement, par méchanceté ou par insouciance, par ignorance, par bêtise ou par légèreté, à cette nocive besogne de désorganisation sociale."

o

Les larmes de Joffre

Le grand père Joffre, comme on l'appelle maintenant, a un cœur dont il ne faut pas juger par la rudesse de sa moustache.

Le "Journal" de Paris, raconte qu'au cours de sa harangue, M. Marcel Prévost, qui répondait à Mgr Baudrillart, venu ce jour-là occuper le fauteuil du comte Albert de Mun, ayant fait une allusion très transparente aux grands soldats qui se sont illustrés dans la dernière guerre, provoqua une ardente ovation à l'adresse du maréchal Joffre, qui siégeait au premier rang des immortels. Le vieux vainqueur, à l'évocation de l'heure immense où il eut à ordonner le sacrifice nécessaire qui fut le salut de la patrie, essaye de contenir ses larmes. Il ne le peut. Il s'essuie d'abord les yeux de son mouchoir, mais bientôt il n'y tient plus, et tandis que les cris et les applaudissements redoublent, on le voit qui renonce à se défendre et qui pleure de tout son cœur.

Eh bien continue le "Journal", la vérité oblige à le dire, il n'était pas seul à pleurer.

(L'Action Catholique)

o

JUMENTS PERDUES

Une jument rouge clair, étoile blanche au front, le boulet de la patte gauche en arrière blanc, pesanteur 1300 livres, 5 ans, portant la marque CZ sur l'épaule droite.

Une autre jument noire, étoile blanche au front, pesanteur 1300 livres, 10 ans, portant la marque A.M. sur la cuisse droite, portant aussi une autre marque à gauche.

Récompense de $20.00 à ceux qui ramèneront ces chevaux sur la section 12-10-12 ou donneront des informations à ce sujet à Joseph CYRENNE, PONTEIX, Sask. 11-14 p.

Ville de Duck Lake
PROVINCE DE SASKATCHEWAN

Prenez avis que:

1—Le conseil de la Corporation de la ville de Duck Lake a l'intention de construire, comme amélioration locale, sur la rue principale, entre les rues Short et Victoria, un trottoir en ciment de huit pieds de large et d'en répartir une partie du coût sur la terre confinant directement au travail.

2—Le coût estimé du travail est quinze cents dollars ($1,500), dont sept cent cinquante ($750) seront payés par la Corporation. Le taux spécial estimé par pied de façade est quinze cents (15c). L'imposition spéciale sera payée en quinze paiements annuels.

3—Une pétition contre ce travail ne pourra empêcher son exécution.

Daté à Duck Lake, Saskatchewan, ce quatorzième jour de mai 1919.

J.E. DIONNE,
Secrétaire de la ville.

Encouragez nos annonceurs

PETITES ANNONCES

A VENDRE—Une boucherie dans un des meilleurs centres de langue française. S'adresser à: G. L. ORBYN, Howell, Sask. 8-11 p.

ON DEMANDE un homme pour l'entretien des fournaises, de la cour et du jardin. S'adresser à l'Hôpital Notre-Dame, North-Battleford, Sask. 8-11p.

A VENDRE. -Un tracteur Mogul 15x30, un séparateur Sawyer Massey, presque neuf, 32x56,et cinq charrues. Le tout en excellente condition. Très bon marché pour quelqu'un prêt à acheter. S'adresser à R. Denis ou à V. Pinet, Vonda, Sask. 9-11

ON DEMANDE UN RANCH

Nous avons un client qui désire acheter deux sections environ de terre à ranch avec eau courante. Il commencera un tour d'inspection vers le 1er juin. Faites-nous parvenir votre proposition avec détails complets immédiatement.
The McPherson Commission Company, Saskatoon, Sask. 11—12

ON DEMANDE.- Jeune fille ou femme pour travailler sur une ferme. Bon salaire. S'adresser à Léon Denis, Vonda, Sask. 11-14

PERDUE

Une pouliche de deux ans, poil gris foncé, crinière à demi taillée, tache blanche à la patte de derrière, du côté gauche. Elle est égarée depuis le 24 avril. Prière à celui qui la trouvera d'en prendre soin et d'en informer immédiatement le propriétaire. Une récompense de $10.00 est offerte pour ce service.

Léon DENIS, Prop., à St-Denis, P. O. Vonda, Sask. de11